

Royaume du Maroc
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



المملكة المغربية
الندوبية السامية للتخطيط

MONOGRAPHIE DE LA PREFECTURE DE CASABLANCA 2018



المديرية الجهوية لدار البيضاء-سطات
Direction Régionale de Casablanca-Settat

Décembre 2018

PREAMBULE

Lapport des études monographiques au processus de la décentralisation et de la planification provinciale ou régionale est indéniablement considérable suite aux informations fournies sur les différents secteurs de l'activité socio-économique au niveau provincial et régional.

De sa part, et pour contribuer au développement de la préfecture, la Direction Régionale de Casablanca Settat, relevant du Haut-Commissariat au Plan, s'engage à l'élaboration des monographies régionales, préfectorales et provinciales, afin de mettre à la disposition des décideurs des statistiques fiables et actualisées.

Dans ce cadre, la présente monographie présente un travail assez synthétique de la préfecture de Casablanca « Ville casablancaise », tout en mettant en évidence les potentialités, les atouts et éventuellement certaines contraintes entravant le développement de la préfecture.

Il s'agit de présenter la préfecture de Casablanca à travers les données des principaux aspects:

- Démographiques;
- Sociaux;
- Economiques;
- Infrastructures de base.

La Direction Régionale de Casablanca Settat tient à remercier vivement tous les départements ayant collaboré à la réalisation de cette monographie (Administrations, Organismes privés í í).



Introduction

La préfecture de Casablanca s'étend sur une superficie estimée à 216,56 Km², soit près de 1,1% de la superficie totale de la région de Casablanca Settat. Cette préfecture concentre 49% de la population régionale. Elle est caractérisée par sa densité élevée avec plus de 15 500 habitants/km² contre 48 au niveau national.

La proportion des personnes de 3^{ème} âge (60 ans et plus) est passée de 8,3% à 10,7% entre 2004 et 2014. En revanche, le nombre moyen d'enfants par femme est caractérisé par une stabilité évaluée à 1,8 entre 2004 et 2014.

Environ 6,6% des personnes âgées de 15 ans et plus sont en situation de désunion soit par veuvage soit par divorce.

Le taux d'activité de la préfecture est chiffré à 52,4% en 2014, et 62,2% des actifs occupés étaient des salariés dans le secteur privé et 21,7% étaient des indépendants.

Le taux d'analphabétisme a atteint 17,2% en 2014 contre 26,2% au niveau de la région. En parallèle, près de 98,2% des enfants de la préfecture âgés de 7 à 12 ans étaient inscrits à l'école en 2014.

En 2015-2016, l'effectif des élèves scolarisés dans les établissements primaires, est de 320 498 inscrits dont 46,4% sont inscrits dans le secteur privé.

La préfecture est dotée de 9 hôpitaux, 104 établissements de soins de santé primaire, 8 hôpitaux généraux et plusieurs structures d'appui. La préfecture bénéficie également des services du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd et des cliniques privées.

Au niveau d'infrastructure sportive, la préfecture compte plusieurs complexes socio-sportifs de proximité en 2014. Elle est dotée également de 41 maisons de jeunes, 21 jardins d'enfants et plusieurs foyers féminins.

Le parc logement de la préfecture est estimé à 924 322¹ unités tout usage confondu en 2012. Sur l'ensemble de ce parc, près de 5,8% des logements sont vacants.

Selon le RGPH 2014, environ 26,9% des ménages de cette préfecture résident dans des logements ayant un âge de 50 ans et plus.

En 2014, près de 96,9% des ménages de la préfecture disposaient de l'électricité dans leurs logements, et près de 93,5% des ménages disposaient de l'eau potable.

Le secteur de l'artisanat est très développé dans la préfecture, son évolution est historique. Ce secteur continue à jouer un rôle important dans l'emploi, la production et les exportations.

La préfecture de Casablanca dispose également, d'énormes potentialités économiques et financières. Elle est le premier pôle industriel et économique du Maroc, de par sa population importante, elle réalise à elle seule une part importante du PIB et concentre 23,5% de l'industrie nationale.

¹ Enquête logement 2012, Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville-2015

Casablanca est le lieu où convergent le "tourisme de masse" et le "tourisme d'affaires". Pour ce faire, elle disposait en 2014 de 104 hôtels classés d'une capacité de 16 529 lits.

Casablanca est devenue durant ces dernières décennies une place financière de premier choix et attire de plus en plus d'investisseurs nationaux et étrangers. C'est aussi un grand marché de consommation avec une population qui dépasse 3 millions d'habitants selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat 2014.

La préfecture de Casablanca présente des opportunités intéressantes dans divers domaines pour ceux qui désirent investir, outre dans le domaine industriel, dans le secteur financier, dans le secteur de l'habitat, de l'enseignement privé, de la santé et des loisirs.



Bref historique

Lhistoire de l'édification de la ville de Casablanca demeure peu connue. Cette cité qui portait avant le nom d'ANFA a été bâtie d'après certains historiens par les Zénètes d'origine berbère. En effet, plusieurs chroniqueurs et géographes ont révélé l'existence d'un comptoir appelé Anfa comme port où des bateaux venaient chercher de l'orge et du blé de la plaine de la Chaouia.

Détruite par les Portugais vers le milieu du 15^{ème} siècle, la cité est tombée dans l'oubli pendant près de trois siècles, et ce n'est que vers le 18^{ème} siècle que la ville est sortie de ses cendres sous le règne du Sultan Sidi Mohamed Ben Abdellah. Il construisit alors un rempart pour protéger la cité contre les invasions maritimes et baptisa la cité sous le nom de "Dar El Beida".

Depuis 1789, date de construction de son petit port, des relations commerciales avec l'Europe et l'Amérique prennent des proportions importantes faisant de la ville de Casablanca un comptoir privilégié sur l'océan atlantique.

Dès 1913, sous le régime du protectorat, une impulsion importante est donnée à la ville de Casablanca et ce par la construction de la nouvelle cité et une infrastructure de base : port, aéroport, réseau routier, voie ferrée í etc.

Le premier plan d'aménagement urbain, élaboré en 1918 fait ressortir un développement rapide. Seulement, avec la très forte croissance démographique de l'entre deux guerres, les prévisions ont été dépassées.

L'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement s'avéra indispensable en 1952 avec comme objectif essentiel l'amélioration des conditions de l'habitat.

En l'espace de quelques années, Casablanca est devenue une grande concentration urbaine, ce qui a nécessité une maîtrise de son rythme de développement. Cela a été l'objet du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain élaboré en 1985.

L'édification de la mosquée Hassan II, donna à Casablanca une dimension spirituelle, culturelle et touristique.

Les grands chantiers lancés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu le glorifie, depuis son intronisation, visent à consolider davantage les efforts concernant l'amélioration des conditions de vie du citoyen casablancais.

Dans ce cadre, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée depuis le Discours Royal du 18 Mai 2005, contribue à l'institution d'une dynamique en faveur du développement humain en s'appuyant sur une démarche déconcentrée qui respecte les principes de participation, de partenariat, de convergence des actions et de planification stratégique.

L'entrée de la ville de Casablanca dans le classement des centres financiers mondiaux «Global Financial Centres Index (GFCI)», est de nature à renforcer son attractivité et son positionnement à l'échelle internationale.

Pour gagner le qualificatif de « smart city », la ville blanche s'est lancée un nouveau défi en voulant devenir le modèle africain de la ville intelligente.



PARTIE I

MILIEU NATUREL ET HUMAIN

1- MILIEU NATUREL

1-1- Situation géographique

La préfecture de Casablanca, que l'on appelle couramment ville de Casablanca, est située sur la côte Atlantique, au centre ouest du Royaume. Elle est délimitée par :

- L'Océan Atlantique à l'Ouest;
- La province de Médiouna à l'Est;
- La préfecture de Mohammedia au Nord;
- La province de Nouaceur au Sud.

1-2- Superficie

La préfecture de Casablanca s'étend sur une superficie de 216,56 km², totalement urbanisée. Bien que cette superficie ne représente que 1,1% de la région de Casablanca Settat, la population de la préfecture représente 49% de la population globale de la région.

1-3 - Topographie et relief

La préfecture de Casablanca se situe exclusivement au niveau de la plaine de Chaouia, son relief se compose des plaines et plateaux avec de petites collines éparses dans le territoire limitrophe de la ville de Casablanca ainsi qu'une façade maritime de près de 35 Km.

Au niveau de cette zone, l'altitude varie entre 0 m et 157 m. La pente moyenne y est de l'ordre de 12,21%. Le sol est sableux dans la zone littorale et diversifié dans le reste de la préfecture.

1-4 - Climat

Le climat de Casablanca est de type océanique doux et pluvieux en hiver, et tempéré en été, avec absence de gelées en hiver et forte humidité durant l'année.

La température moyenne annuelle relevée à la station de Casa Anfa est de 18,5°, avec une moyenne des minimas de 14,9° et de 22,2° pour les maximas. La température moyenne mensuelle la plus élevée est celle du mois d'août et la plus basse est celle du mois de Janvier.

Quant à la pluviométrie, l'analyse des données, année par année, révèle que certaines années sont sèches très tôt; les premières pluies font généralement leur apparition au mois de septembre, mais il n'est, cependant, pas rare qu'aucune précipitation n'ait lieu jusqu'au mois d'octobre ou même au mois de Novembre.

Evolution de la pluviométrie à Casablanca

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13
Pluviométrie en millimètres	274,1	526,6	612,1	422,9	256,5	511,1
Variation en %	-	+0,9	+0,2	-0,3	-0,4	+1,0

Source: Annuaire Statistique Régional du Grand Casablanca 2014

Concernant les vents dominants dans l'ensemble de la ville de Casablanca et les provinces voisines, il y a lieu de préciser:

- **Ghoudayya** : vent d'automne qui se déplace du Sud vers le Nord à une vitesse d'environ 5 Km par heure. Il est souvent accompagné de pluie;
- **Makkou** : vent printanier et très doux, il est de direction du Nord vers le Sud avec une vitesse d'environ 3 Km par heure;
- **Seikkel** : vent marin froid, il souffle en période hivernale et entraîne le dessèchement des sols;
- **Chergui** : vent d'été chaud et sec, il est assez violent et souffle à une vitesse d'environ 10 à 20 Km par heure. Il cause le même dessèchement des sols que le Seikkel.

2-DECOUPAGE ADMINISTRATIF

La préfecture de Casablanca est une subdivision exclusivement urbaine de la région de Casablanca Settat. Créée par le décret du 16 décembre 1955, elle fut la seule préfecture du royaume avec celle de Rabat créée en même temps.

La préfecture de Casablanca a connu plusieurs découpages administratifs au cours des années 1981, 1985, 1992, 2003 et 2016. Selon le dernier découpage de 2016, cette préfecture se compose de :

- **Commune de Casablanca;**
- **Commune Mechouar de Casablanca.**

En parallèle, la préfecture de Casablanca englobe 8 préfectures d'arrondissements :

- Préfecture d'arrondissement d'Ain Chock;
- Préfecture d'arrondissement de Hay Hassani;
- Préfecture des arrondissements de Casablanca Anfa;
- Préfecture des arrondissements d'Al Fida Mers Sultan;
- Préfecture des arrondissements de Ben M'Sick;
- Préfecture des arrondissements de Moulay Rachid;
- Préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi;
- Préfecture des arrondissements d'Ain Sebaa-Hay Mohammadi.

Découpage administratif : nombre d'arrondissements communales par préfecture d'arrondissements

Subdivision administrative	Arrondissement communale
Préfecture d'arrondissement d'Ain Chock	1
Préfecture d'arrondissement de Hay Hassani	1
Préfecture des arrondissements d'Al Fida Mers Sultan	2
Préfecture des arrondissements de Ben M'Sick	2
Préfecture des arrondissements de Casablanca Anfa	3
Préfecture des arrondissements de Moulay Rachid	2
Préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi	2
Préfecture des arrondissements d'Ain Sebaa-Hay Mohammadi	3
Total	16

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

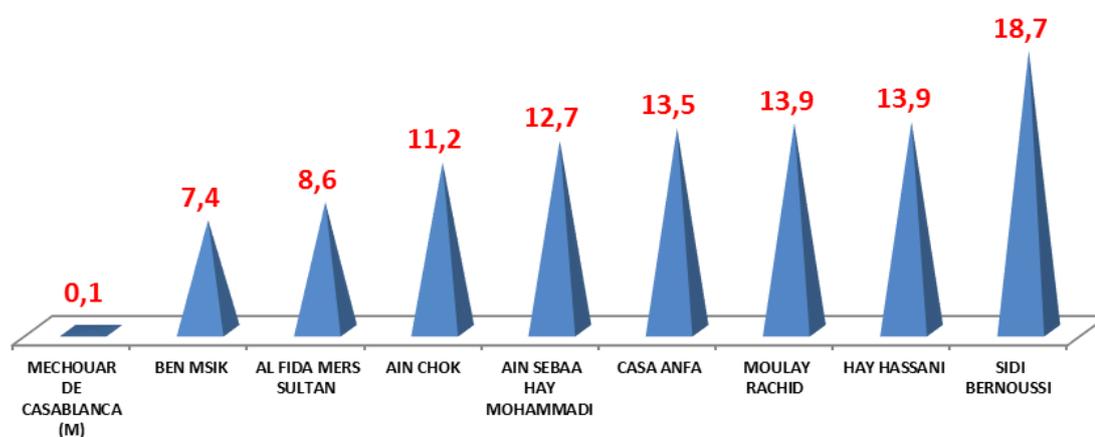
3- MILIEU HUMAIN

361- Population et ménages

3-1-1- Population

En 2014, année du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), la préfecture de Casablanca comptait 3 359 818 habitants; représentant ainsi 10% de la population nationale et 49% de la population de la région de Casablanca Settat.

Répartition de la population par préfecture
d'arrondissements (en %)
RGPH 2014



La population de la préfecture de Casablanca s'est accrue annuellement de 1,03% entre 2004 et 2014 contre 1,01% entre 1994 et 2004, enregistrant ainsi une augmentation de 617 139 personnes en vingt ans.

Evolution de la population de la préfecture de
Casablanca

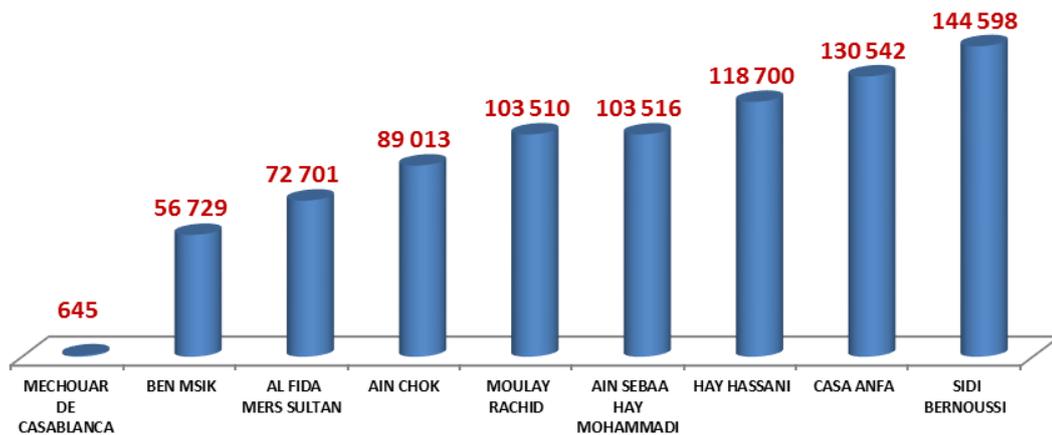
Année du recensement	Nombre d'habitants	Taux d'accroissement annuel moyen (en %)
1994	2 742 679	-
2004	3 032 116	1,01
2014	3 359 818	1,03

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

3-1-2- Ménages

En 2014, la préfecture de Casablanca comptait 819 954 ménages engendrant ainsi une taille moyenne de 4,1 personnes par ménage. Comparé à l'effectif obtenu au recensement précédant qui était de 639 201 ménages, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de 18 075 ménages.

**Répartition des ménages par préfecture
d'arrondissements**
RGPH 2014



3-1-3- Distribution spatiale de la population

La répartition spatiale de la population au sein de la préfecture de Casablanca est inégale; les préfectures se trouvant au coeur de la ville de Casablanca en l'occurrence les préfectures d'arrondissements de Casablanca Anfa et Al Fida Mers Sultan concentrent près de 22,1% de la population.

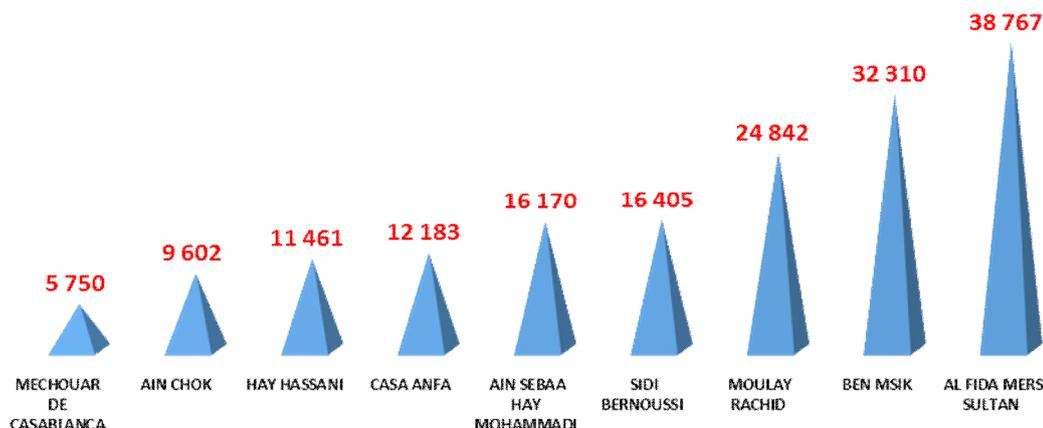
**Evolution de la population par Préfecture
d'arrondissements**

Préfecture d'arrondissements	2004	2014
Ain Chock	281 071	377 744
Hay Hassani	350 447	468 542
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	416 300	425 916
AL Fida Mers Sultan	332 682	288 426
Ben M'Sik	282 555	248 138
Casablanca- Anfa	494 851	454 908
Sidi Bernoussi	454 577	627 968
Moulay Rachid	416 268	465 531
Mechouar de Casablanca (commune)	3 365	2 645
Total	3 032 116	3 359 818

Source: RGPH 2004 et 2014

Concernant la densité de la population de la ville de Casablanca, elle est estimée à 15 500 habitants par Km² en 2014. Toutefois, cette répartition spatiale est également inégale; certaines préfectures sont plus densément peuplées en l'occurrence la préfecture d'arrondissements d'Al Fida Mers Sultan avec 38 767 habitants par Km² et la préfecture d'arrondissements de Ben M'Sik avec 32310 contre 11461 et 9602 enregistrés, respectivement, au niveau de la préfecture d'arrondissement de Hay Hassani et de la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock.

Densité (hab./ km2) des préfectures d'arrondissements de la préfecture de Casablanca



3-1-4- Evolution de la population des préfectures d'arrondissements

L'évolution de la population à l'intérieur des préfectures était marquée par des rythmes différents. Si certaines préfectures ont vu leur population se maintenir, cas de la préfecture d'Ain Sebaa-Hay Mohammadi ou décroître légèrement, cas de la préfecture de Casa Anfa, d'autres voyaient leur population s'accroître à un rythme plus accéléré.

Ce sont les préfectures d'arrondissements périphériques qui réalisent les taux d'accroissement les plus élevés. L'existence des réserves foncières est la principale raison de cet accroissement.

Evolution du poids des préfectures d'arrondissements (en %)

Préfecture d'arrondissement	RGPH 1994	RGPH 2004	RGPH 2014
Hay Hassani	8,7	11,6	13,9
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	15,2	13,7	12,7
AL Fida Mers Sultan	14,2	11,0	8,6
Ben M'Sik	12,0	9,3	7,4
Casablanca- Anfa	19,3	16,3	13,5
Mechouar de Casablanca (commune)	0,1	0,1	0,1
Moulay Rachid	12,9	13,7	13,9
Sidi Bernoussi	10,6	15,0	18,7
Total	100	100	100

Source: RGPH 1994, 2004 et 2014

3-1-5- Perspectives démographiques : le temps de doublement de la population

La préfecture de Casablanca est caractérisée par un taux d'accroissement de la population quasiment stable notamment depuis 1994 ; 1,01% entre 1994 et 2004 et 1,03% entre 2004 et 2014.

Avec le taux annuel d'accroissement démographique de 1,03%, observé entre les recensements de 2004 et 2014, la population de la Préfecture de Casablanca doublerait dans 68 ans.

3-2- Caractéristiques démographiques

3-2-1 - Population par sexe et âge

En 2014, la population de la préfecture de Casablanca est composée de 49,3% d'hommes et 50,7% de femmes.

C'est une population essentiellement jeune. En effet, 23,5% de la population ont moins de 15 ans et plus de la moitié ne dépasse pas les 35 ans.

La proportion des personnes en âge d'activité (âgées de 15 à 59 ans) est passée de 67,0% en 2004 à 65,8% en 2014.

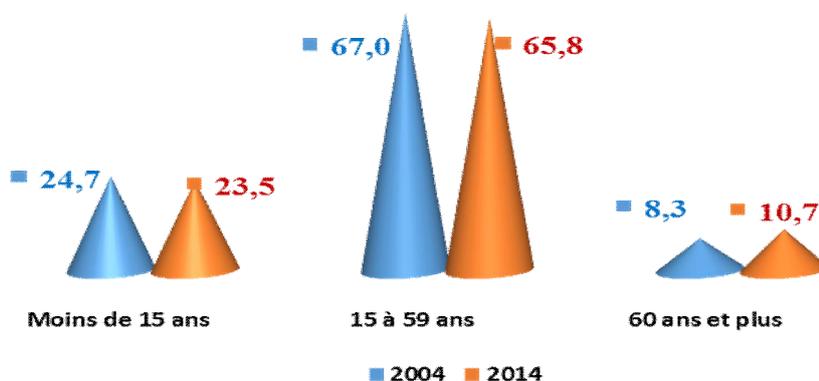
Répartition de la population par sexe et groupes d'âge (en%)

Groupe d'âge	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	25,4	23,9	24,7	24,4	22,7	23,5
15 à 59 ans	66,9	67,2	67,0	65,3	66,2	65,8
60 ans et plus	7,8	8,8	8,3	10,3	11,1	10,7
Total	100	100	100	100	100	100

Source: RGPH 2004 et 2014

Parallèlement, on assiste à un vieillissement relatif de la population. La proportion des personnes âgées de 60 ans et plus a connu une augmentation significative en passant de 8,3% en 2004 à 10,7% en 2014.

Répartition de la population selon les grands groupes d'âges (en %)



3-2-2 - Etat matrimonial et nuptialité

En 2014, près de 41,7% des personnes âgées de 15 ans et plus se sont déclarées mariées contre 48,7% en 2004. En revanche, le taux de célibat a été marqué par une tendance à la hausse durant la même période en passant de 43% à 51,6%.

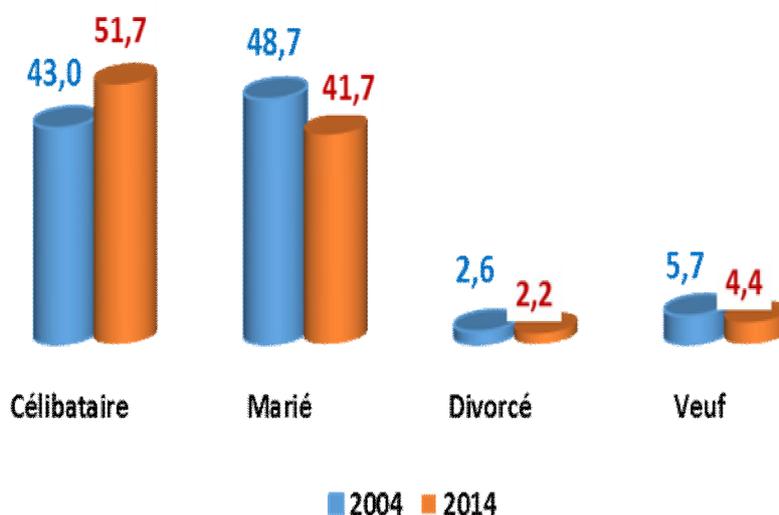
Evolution de la population âgée de 15 ans et plus
Selon le sexe et l'état matrimonial (en%)

Etat matrimonial	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	48,3	38,1	43	56,1	47,4	51,7
Marié	49,9	47,6	48,7	42,3	41,2	41,7
Divorcé	1	4	2,6	1,0	3,4	2,2
Veuf	0,8	10,3	5,7	0,6	8,0	4,4

Source: RGPH 2004 et 2014

Les proportions des divorcés et des veufs ont subi une légère diminution en passant respectivement de 2,6% à 2,2% et de 5,7% à 4,4% entre 2004 et 2014. Les femmes sont plus exposées au veuvage que les hommes, étant donné que 8% des femmes sont déclarées veuves contre 0,6% chez les hommes.

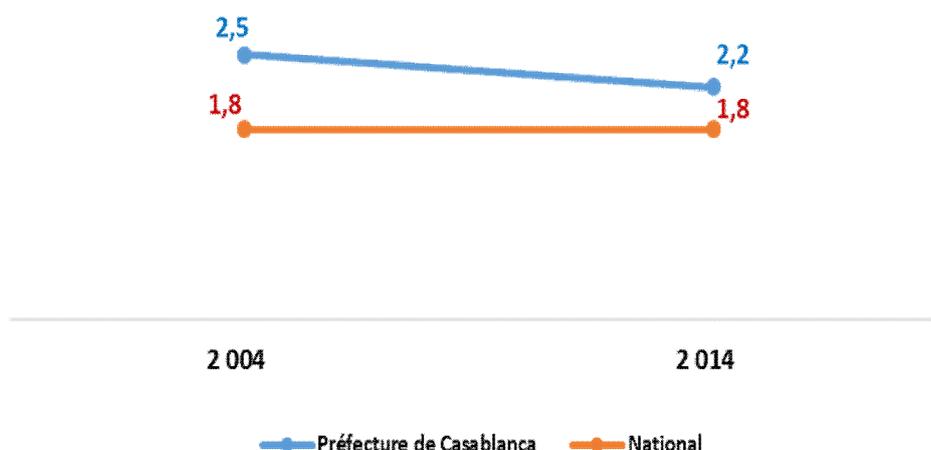
Répartition de la population selon l'état matrimonial (en %)



3-2-3- Fécondité

L'un des instruments de mesure de la fécondité et de son évolution est l'indice synthétique de fécondité. Il donne le nombre moyen d'enfants par femme. Au niveau de la préfecture de Casablanca, cet indice s'est stabilisé durant la période 2004-2014 à 1,8 enfants par femme, alors qu'au niveau national, il est passé de 2,5 à 2,2 pour la même période.

Evolution de l'Indice synthétique de fécondité



3-3- Caractéristiques socio-économiques de la population

3-3-1- Analphabétisme

L'alphabétisation et la scolarisation peuvent être appréciées notamment à travers l'évolution du taux d'alphabétisation et des effectifs des élèves et des étudiants scolarisés dans les différents établissements d'enseignement et de formation.

En 2014, 575 106 personnes âgées de 10 ans et plus ne savaient ni lire ni écrire ; enregistrant ainsi un taux d'analphabétisme de l'ordre de 17,2% contre 26,2% pour la région de Casablanca-Settat.

Par sexe, le taux d'analphabétisme était deux fois plus important chez les femmes que chez les hommes; soit respectivement 24,0% et 10,0%.

Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe (en %)

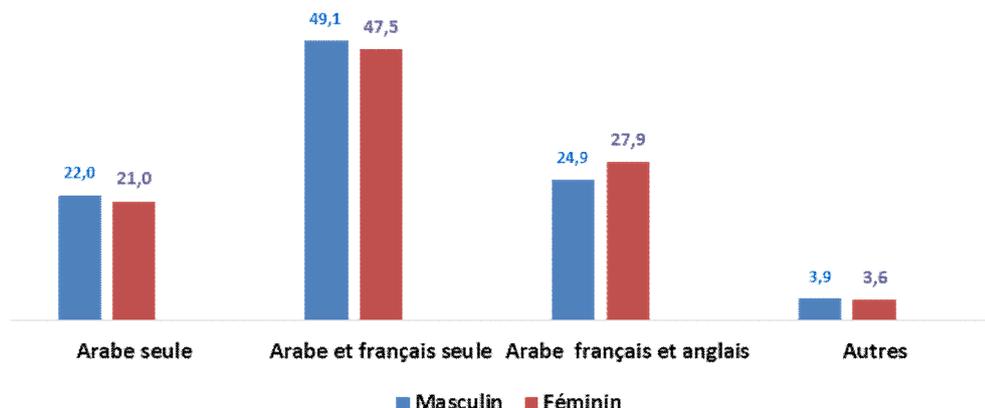
Sexe	Préfecture de Casablanca	Région de Casablanca-Settat
Masculin	10	17,9
Féminin	24	34,4
Ensemble	17,2	26,2

Source: RGPH 2014

3-3-2- Langues lues et écrites

La proportion des personnes qui savaient lire et écrire la langue arabe et la langue française est de 48,4% en 2014 contre 21,5% pour la langue arabe seulement.

**Population âgée de 10 ans et plus
selon les langues lues et écrites et par sexe (en%)**



3-3-3- Scolarisation des enfants

Plus de 9 enfants âgés de 7 à 12 ans sur 10 sont inscrits à l'école au cours de l'année scolaire 2013-2014; soit un taux de scolarisation de 98,2% réalisé au niveau de la préfecture de Casablanca contre 96,0% au niveau de la région de Casablanca Settat.

**Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans
selon le sexe (en %)**

Collectivité territoriale	Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture de Casablanca	98,1	98,3	98,2
Région de Casablanca Settat	96,4	95,5	96,0

Source: RGPH 2014

3-3-4 -Niveau d'instruction de la population

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction révèle que 25,5% ont le niveau primaire et 11,9% ont atteint le niveau supérieur contre respectivement 27,1% et 8,2% au niveau de la région de Casablanca Settat.

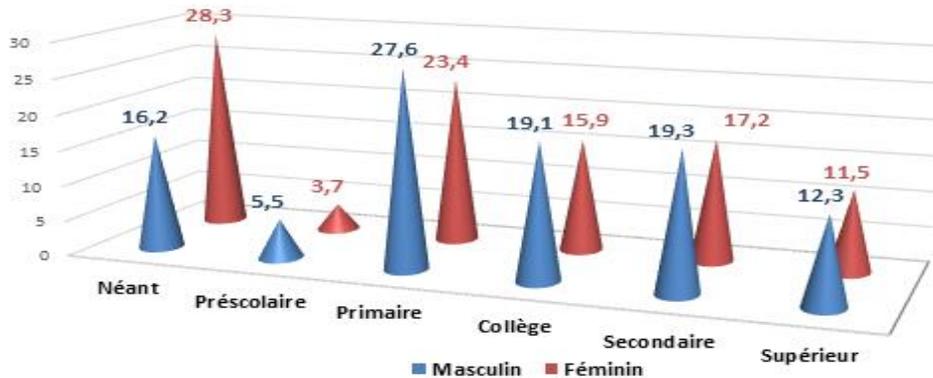
**Population âgée de 10 ans et plus selon
le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Préfecture de Casablanca	Région Casablanca Settat
Néant	16,2	28,3	22,3	31,4
Pré-scolaire	5,5	3,7	4,6	4,1
Primaire	27,6	23,4	25,5	27,1
Collège	19,1	15,9	17,5	15,7
Secondaire	19,3	17,2	18,2	13,6
Supérieur	12,3	11,5	11,9	8,2
Total	100	100	100	100

Source: RGPH 2014

On remarque également que les écarts en matière du niveau d'instruction persistent encore entre les deux sexes. En 2014, près de 28,3% des femmes âgées de 10 ans et plus n'avaient aucun niveau et 23,4% avaient le niveau primaire contre respectivement 16,2% et 27,6% chez les hommes.

**Population âgée de 10 ans et plus (en %)
selon le niveau d'instruction et le sexe
RGPH 2014**



3-3-5- Activité, emploi et chômage

3-3-5- 1- Population active

Sur un total de 3 343 642¹ personnes recensées dans la préfecture de Casablanca en 2014, 1 340 248 personnes étaient actives dont 68,2% sont de sexe masculin.

**Population de la préfecture de Casablanca
selon l'activité et le sexe**

	Masculin	Féminin	Total
Population active	914 063	426 185	1 340 248
Population inactive	733 923	1 269 471	2 003 394
Total	1 647 986	1 695 656	3 343 642

Source : RGPH 2014

Concernant le taux d'activité de la préfecture de Casablanca, il est évalué à 52,4% en 2014, contre 50,7% pour la région de Casablanca Settat et 47,6% au niveau national.

Par sexe, ce taux d'activité s'est établi à 73,3 % chez les hommes contre 32,5 % pour les femmes.

Taux d'activité selon le sexe (en %)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture de Casablanca	73,3	32,5	52,4
Région de Casablanca Settat	76,0	25,9	50,7
National	75,5	20,4	47,6

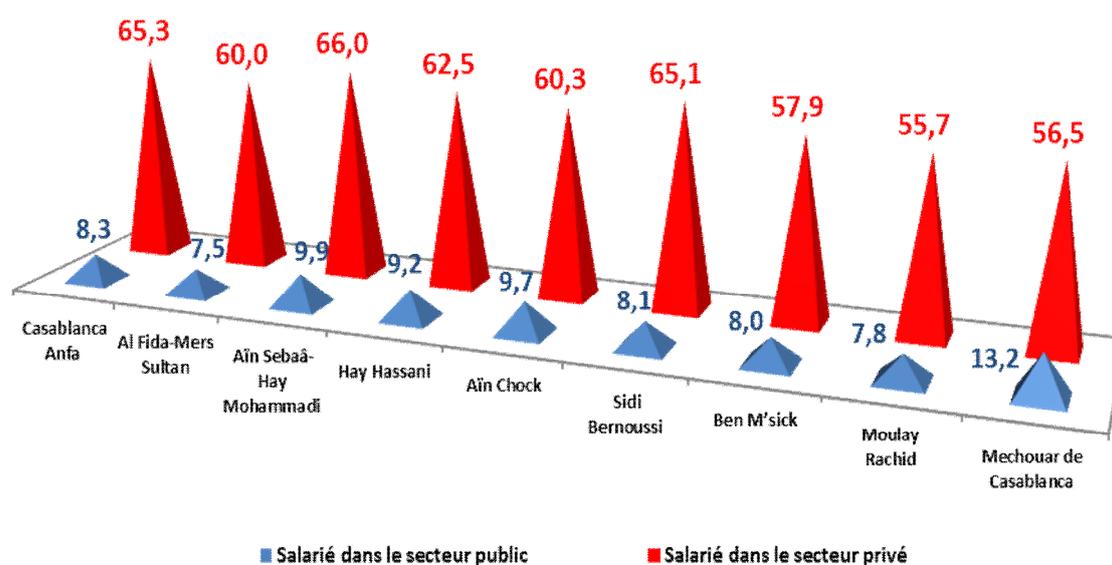
Source: RGPH 2014

¹ Population municipale

3-3-5- 2- Emploi

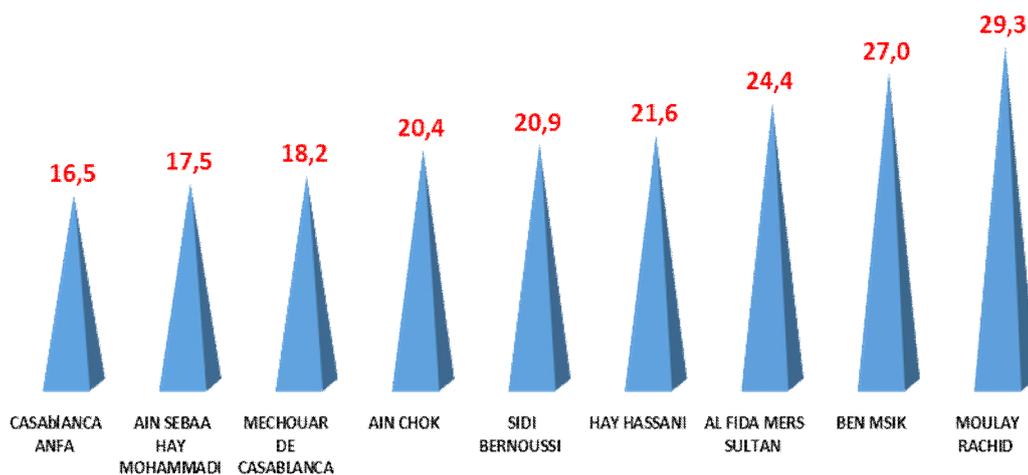
L'analyse de la structure de la population active occupée de la préfecture de Casablanca, selon la situation dans la profession, affirme que le salariat demeure le statut le plus fréquent avec 70,8% répartis entre 62,2% dans le secteur privé et 8,6% dans le secteur public.

Statut des salariés dans la profession par préfecture d'arrondissements (en %)
2014



Le statut des indépendants demeure également un important pourvoyeur d'emploi au niveau de la préfecture de Casablanca. Il emploie 21,7% des actifs occupés.

Répartition des indépendants par préfecture d'arrondissements (en %)
2014



Par sexe, près de 84,8% des femmes actives occupées sont des salariées contre 64,7% pour les hommes en 2014.

Population active occupée de la préfecture de Casablanca selon la situation dans la profession et le sexe (en %)

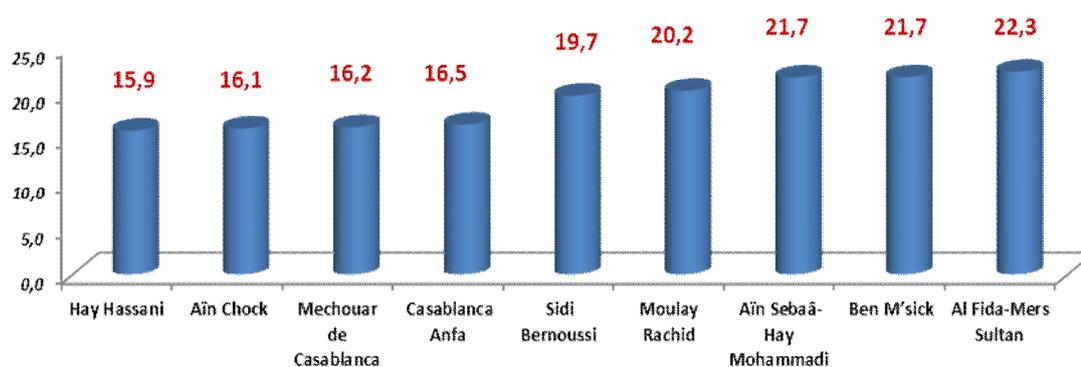
Situation dans la profession	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	4,7	2,4	4
Indépendant	26,6	10,5	21,7
Salarié dans le secteur public	8,1	9,8	8,6
Salarié dans le secteur privé	56,6	75	62,2
Aide familiale	0,8	1,1	0,9
Apprenti	0,7	0,3	0,5
Associé ou partenaire	2,1	0,7	1,7
Autre	0,4	0,4	0,4
Total	100	100	100

Source: RGPH 2014

3-3-5-3- Chômage

Le taux de chômage dans l'ensemble de la préfecture de Casablanca a atteint 18,9% en 2014, contre 16,3% pour la région de Casablanca Settat et 16,2% au niveau national.

Taux de chômage par préfecture d'arrondissements (en %) RGPH 2014



Par sexe, les femmes sont plus exposées à ce phénomène avec un taux de chômage avoisinant 25,1% contre 16,1 % chez les hommes.

Taux de chômage selon le sexe (en %)

	Masculin	Masculin	Masculin
Préfecture de Casablanca	16,1	25,1	18,9
Région de Casablanca Settat	13,0	26,0	16,3
National	12,4	29,6	16,2

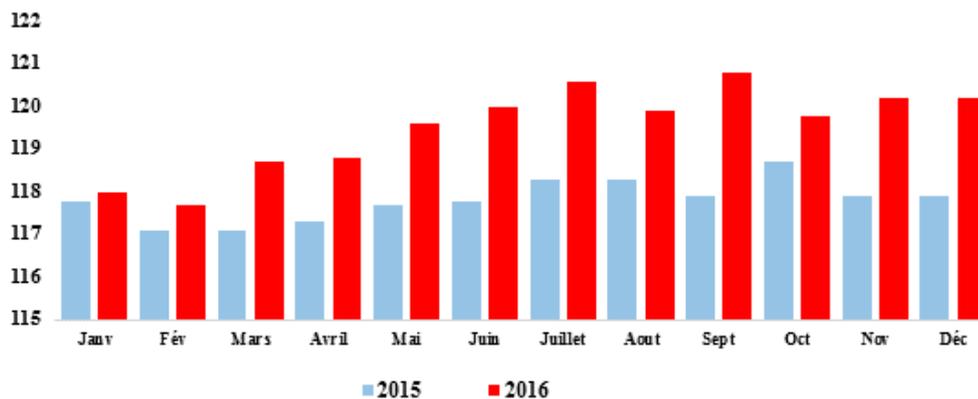
Source: RGPH 2014

3-4- Niveau de vie

3-4-1- Indice des Prix à la Consommation (IPC)

L'indice des prix à la consommation annuel moyen à Casablanca a enregistré, au terme de l'année 2016, une hausse de 1,4% par rapport à l'année 2015 contre 2% entre 2014 et 2015. Cette variation est la résultante de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,3% et de celui des produits non alimentaires de 0,8%.

Indice des Prix à la Consommation:
Ville de Casablanca



En parallèle, le tableau ci-dessous retrace l'évolution du niveau mensuel de l'indice des prix à la consommation.

Niveau mensuel de l'Indice des prix
à la consommation

	Casablanca		Maroc	
	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Janvier	117,8	118,0	115,0	115,3
Février	117,1	117,7	114,5	115,5
Mars	117,1	118,7	114,5	116,6
Avril	117,3	118,8	114,7	116,5
Mai	117,7	119,6	114,9	117,1
Juin	117,8	120,0	115,0	117,6
Juillet	118,3	120,6	115,6	117,4
Aout	118,3	119,9	115,5	117,4
Septembre	117,9	120,8	115,5	118,2
Octobre	118,7	119,8	116,0	117,9
Novembre	117,9	120,2	115,4	117,6
Décembre	117,9	120,2	115,4	117,5
Indice Annuel moyen	117,8	119,5	115,2	117,1
Var annuelle en %	2,0	1,4	1,6	1,6

Source: Haut-Commissariat au Plan (Direction de la Statistique).

3-4-1-1- Hausse des Prix des produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 2,3% entre 2015 et 2016, suite à la hausse des prix des « Viandes » de 1,8%, des « Légumes » de 7% et des « Fruits » de 8,7%.

Variation annuelle de l'Indice des produits Alimentaires

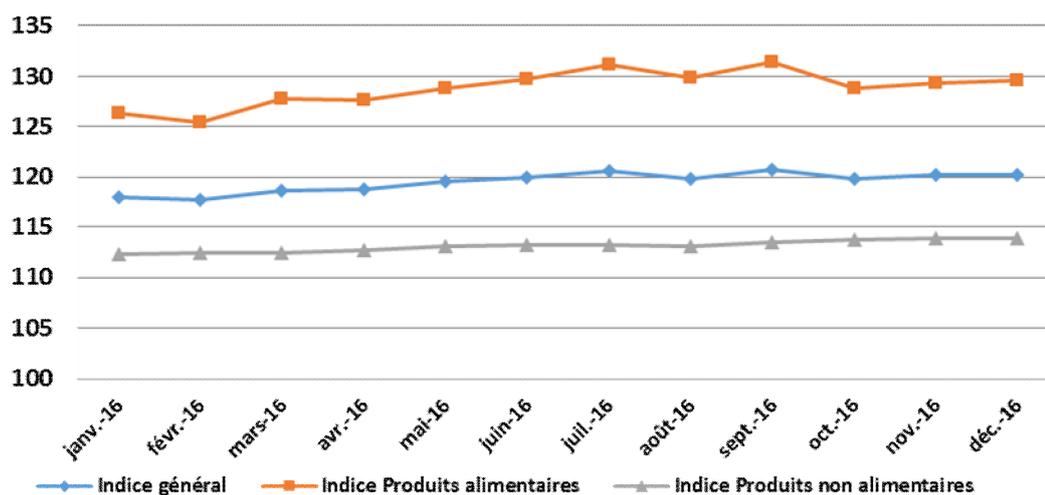
Libellé	Pondération	IPC-2015	IPC-2016	Var en %
Produits alimentaires	41,204	125,9	128,8	2,3
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	39,037	126,2	129,2	2,3
Pain et céréales	7,473	127,5	127,7	0,2
Viande	11,344	110,9	112,9	1,8
Poisson et fruits de mer	1,761	154,4	154,9	0,3
Lait, fromage et œufs	4,0	120,0	124,4	3,6
Huiles et graisses	3,078	137,2	136,7	-0,3
Fruits	1,814	141,7	154,0	8,7
Légumes	5,275	129,0	138,1	7,0
Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	1,495	112,2	113,0	0,7
Produits alimentaires N.C.A.	0,845	202,1	200,5	-0,8
Boissons non alcoolisées	1,952	136,7	138,0	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	2,167	120,5	122,4	1,5
Boissons alcoolisées	0,011	140,9	145,4	3,1
Tabac	2,156	120,5	122,3	1,5
Total	100	117,8	119,5	1,4

Source: Haut-Commissariat au Plan (Direction de la Statistique).

3-4-1-2- Hausse des Prix des produits non alimentaires

Les prix des produits non alimentaires ont augmenté de 0,8% entre 2015 et 2016 suite à la hausse des prix des « Restaurants et hôtels » de 3,2%, de « l'enseignement » de 2,4%. En revanche les prix ont diminué de 0,2% pour le « Transport ».

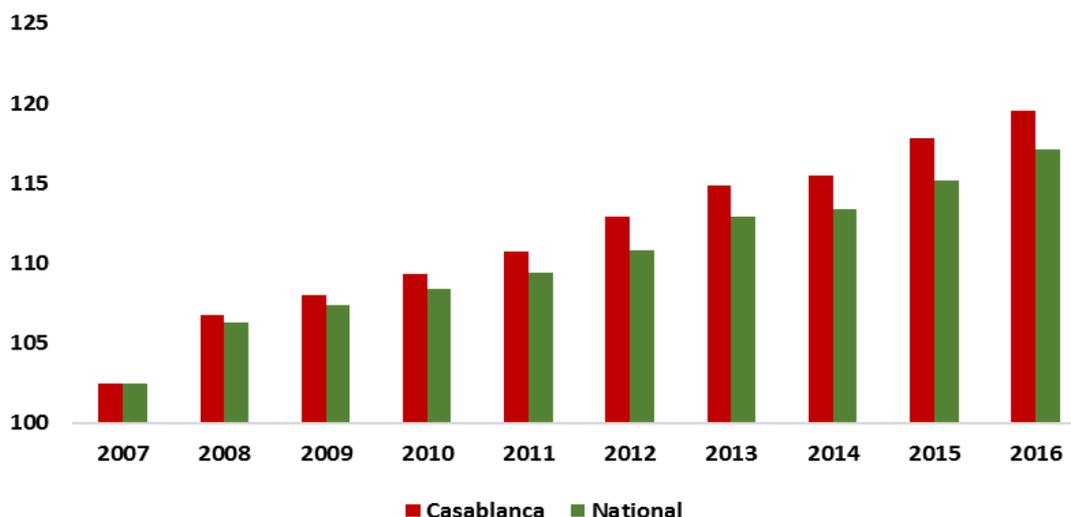
Evolution mensuelle de l'IPC en 2016



3-4-1-3- Evolution annuelle de l'IPC

Durant la période s'étalant de 2007 à 2016, le rythme d'évolution des prix au niveau de Casablanca est plus élevé que celui observé au niveau national.

Evolution annuelle de l'IBPC de Casablanca entre 2007 et 2016



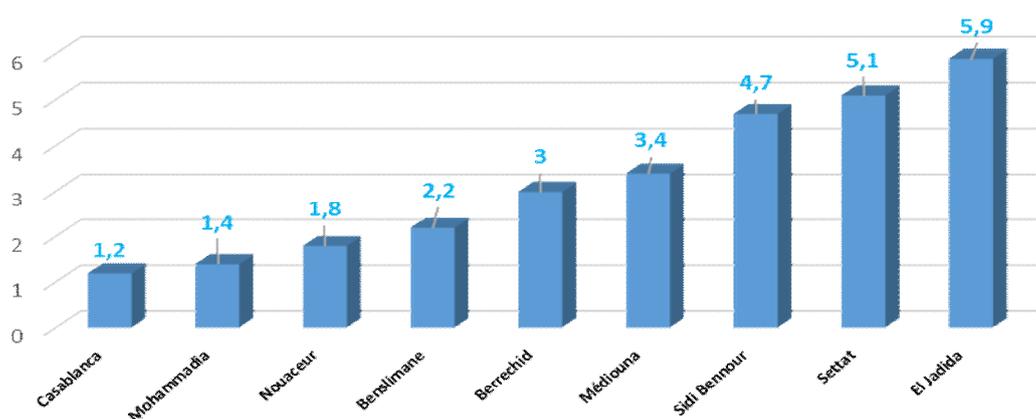
3-4-2- Indicateurs de la pauvreté

Il y a lieu de préciser qu'il s'agit des indicateurs de pauvreté monétaire. Dans ce cadre deux indicateurs sont pris en considération; à savoir le taux de pauvreté monétaire et le taux de vulnérabilité monétaire.

➤ Pauvreté monétaire

Au niveau de la préfecture de Casablanca, le taux de pauvreté monétaire s'établit à 1,2% en 2014 contre 2,8% en 2007, soit une baisse de 1,6 point en sept ans, contre une baisse de 4,7 points au niveau national en passant de 9,5% en 2007 à 4,8% en 2014.

Taux de pauvreté monétaire des provinces et préfectures de la région de Casablanca Settat (en %)



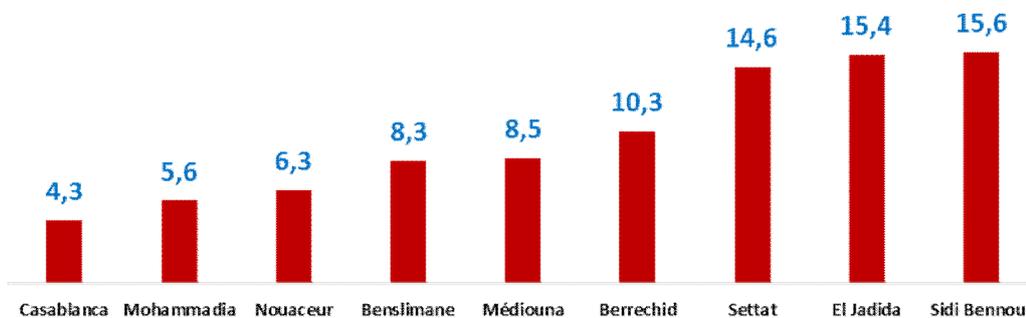
➤ Vulnérabilité monétaire

L'indice de vulnérabilité permet de renseigner sur la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de tomber dans la pauvreté.

Egalement, le taux de vulnérabilité monétaire des casablancais a enregistré une baisse significative de cinq (5) points en passant de 9,3% en 2007 à 4,3% en 2014.

Ce taux est largement inférieur aux taux enregistrés au niveau national et à l'ensemble de la région territoriale Casablanca Settat, avec respectivement 12,5% et 8,1% en 2014.

Taux de vulnérabilité monétaire des provinces et préfectures de la région de Casablanca Settat (%)



PARTIE II

SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Enormes potentialités économiques et financières

Etant le premier pôle industriel et économique du Maroc, la préfecture de Casablanca attire toujours l'attention particulière des pouvoirs publics. C'est le centre névralgique de l'économie marocaine par excellence. De par sa population importante, elle réalise à elle seule une part importante du PIB et concentre 23,5% de l'industrie nationale.

Casablanca est devenue durant ces dernières décennies une place financière de premier choix et attire de plus en plus d'investisseurs nationaux et étrangers. C'est aussi un grand marché de consommation avec une population qui dépasse 3 millions d'habitants selon le dernier recensement de la population et de l'habitat 2014.

La ville de Casablanca présente des opportunités intéressantes dans divers domaines pour ceux qui désirent investir, outre dans le domaine industriel, dans le secteur financier, dans le secteur d'habitat, de l'enseignement privé, de la santé et des loisirs.

1- Industrie : métropole industrielle par excellence

La ville de Casablanca est une métropole industrielle par excellence. Cette activité historique ne cesse encore de se développer malgré les incitations préconisées par les pouvoirs publics pour la délocaliser hors de cette ville.

Il y a lieu de distinguer entre deux types d'industries :

- Les petites et moyennes industries non polluantes, implantées à l'intérieur des zones habitées, cohabitent avec la population;
- Les petites et moyennes industries peu polluantes prévues dans des zones industrielles spéciales. Ce type d'industrie, créé auparavant dans les zones voisines de la ville ancienne, est en train d'être englouti par les extensions de la préfecture de Casablanca.

Poids de l'industrie de la préfecture dans l'industrie nationale

La préfecture de Casablanca, capitale économique du Royaume, continue de renforcer sa position de leader dans l'industrie nationale. Jusqu'à fin 2013, elle concentre 1827 établissements industriels, soit 23,5% du total des établissements industriels au niveau national et 60,1% de la région de Casablanca Settat.

La production industrielle s'est établie à près de 85,4 milliards de dirhams (Dhs), soit 21,8% de la production industrielle nationale et 34,8% de celle enregistrée au niveau régional.

Le montant de l'investissement réalisé au niveau de la préfecture a atteint plus de 4 milliards Dhs, soit 16,5% et 25,4% de l'investissement industriel enregistré respectivement au niveau national et régional.

Les exportations se sont élevées à près de 16,7 milliards de Dhs, soit 14,4% du total des exportations nationales réalisées par les industries de transformation et 27,8% de celles de la région.

Quant au nombre d'emplois réalisés par ces industries, il s'élève à 161 517 en 2013, représentant ainsi 28,3% et 61,4% des effectifs enregistrés respectivement au niveau national et régional.

Du point de vue création de la richesse, la valeur ajoutée au niveau de la préfecture est estimée à près de 24 milliards de Dhs en 2013, soit 23% de la valeur ajoutée des industries au niveau national et 38,3% de celles de la région.

Poids de l'industrie de la préfecture dans l'industrie nationale

Grandeurs industrielles	Préfecture de Casablanca	Année 2013	
		Part Préfecture/ National en %	Part Préfecture/ Région en %
Nombre d'Etablissements	1 827	23,5	60,1
Effectifs Employés	161 517	28,3	61,4
Production en 106 de Dhs	85 354	21,8	34,8
Investissement en 106 de Dhs	4 055	16,5	25,4
Chiffre d'affaire en 106 de Dhs	98 459	23,0	36,6
Exportation en 106 de Dhs	16 657	14,4	27,8
Valeur Ajoutée en 106 de Dhs	23 914	23,0	38,3

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2015

2- Tourisme : Convergence entre le "tourisme de masse" et le "tourisme d'affaires"

2-1- Capacité hôtelière

Le Maroc dispose de tous les atouts pour promouvoir le tourisme, et Casablanca est le lieu où convergent le "tourisme de masse" et le "tourisme d'affaires". Pour ce faire, la préfecture de Casablanca disposait en 2014 de 104 hôtels classés d'une capacité de 16 529 lits.

Selon les critères d'homologation, les hôtels de grand luxe (4 et 5 étoiles) offrent à eux seuls 8 874 lits, soit 53,7% de la capacité totale des hôtels homologués dans la préfecture.

Etablissements classés et capacité en lits dans la préfecture de Casablanca

Catégories	Hôtels	Année 2014	
		Capacité en lits	Part en %
5 étoiles	8	3 510	21,2
4 étoiles	23	5 364	32,5
3 étoiles	22	3 788	22,9
2 étoiles	14	1 092	6,6
1 étoile	23	1 949	11,8
Autres établissements classés	14	826	5,0
Total	104	16 529	100

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2015

2-2- Fréquentation des établissements classés

L'effectif des touristes hébergés, dans les établissements classés de la préfecture, a atteint 904 453 touristes en 2014, soit 13,7% de l'ensemble des arrivées au niveau national.

Le tourisme international représente près de 75,3% de l'ensemble des arrivées dans les différents établissements classés de la préfecture.

Répartition des arrivées dans les établissements classés par type de tourisme

Type de tourisme	Préfecture	National	Année 2014
			Préfecture/National (en %)
Tourisme international	680 693	4 203 586	16,2
Tourisme interne	223 760	2 403 039	9,3
Total	904 453	6 606 625	13,7

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2015

2-3- Nuitées touristiques

Au titre de l'année 2014, les établissements touristiques classés ont enregistré 1 892 975 nuitées, soit en moyenne 115 nuits par lit.

Les taux de fréquentation les plus élevés sont réalisés dans les hôtels de 4 et 5 étoiles. Les hôtels du grand luxe (4 et 5 étoiles) ont offert 1 167 344 nuitées en 2013, soit 63,4% des nuitées réalisées par l'ensemble des hôtels classés. Il s'agit principalement d'un tourisme d'affaires.

Répartition des nuitées touristiques par catégorie d'établissements classés dans la préfecture de Casablanca

Catégorie d'établissements	Nombre	Année 2013
		Part (en %)
5 étoiles	537 014	29,2
4 étoiles	630 330	34,2
3 étoiles	395 099	21,5
2 étoiles	100 516	5,5
1 étoile	115 547	6,3
Autres établissements classés	63 182	3,4
Total	1 841 688	100

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2015

Par ailleurs, la fréquentation des établissements classés a connu un taux de croissance annuel moyen de 4,2% sur la période 2010-2014 contre 2,2% au niveau national.

2-4- Autres potentialités touristiques

Outre le tourisme d'affaires, la préfecture attire aussi d'autres catégories de tourisme, de par ses potentialités touristiques existantes, à savoir notamment:

2-4-1- Les plages

Il s'agit des plages:

- ☞ D'Aïn Diab;
- ☞ D'Aïn Sebaa;
- ☞ De Zenata.

La corniche d'Aïn Diab est dotée des équipements touristiques importants et diversifiés tels que des hôtels, des restaurants et des piscines qui drainent énormément de touristes nationaux et internationaux, ainsi que d'un panel composé de 350 boutiques et d'un hypermarché référencés dans un grand centre commercial « **Morocco Mall** ».

2-4-2- Les sites

Dans ce cadre, il y a lieu de signaler la mosquée HASSAN II, la cité des Habous et l'église Catholique.

2-4-3- Infrastructure de base liée au tourisme

La ville de Casablanca dispose d'une infrastructure de base importante liée aux services touristiques. Dans ce cadre, on cite:

- ☞ La proximité de l'aéroport international Mohamed V;
- ☞ Les ports de Casablanca;
- ☞ Des équipements sportifs internationaux;
- ☞ Des agences de voyages;
- ☞ Des agences de transport touristique.

3- Activités maritimes:

Le port de Casablanca est le deuxième grand port d'Afrique et le premier au niveau national

La préfecture de Casablanca dispose d'un important port. Ce port de Casablanca est à vocation commerciale. Il est le deuxième grand port d'Afrique, et doté des infrastructures suivantes :

- ☞ Un quai de commerce ;
- ☞ Un port de plaisance touristique ;
- ☞ Un port de pêche.

4- L'aéroport Mohamed V :

Pièce maîtresse du trafic aérien dans la région voire même dans le pays

L'aéroport Mohammed V de Casablanca est un aéroport international situé à environ trente kilomètres au sud de Casablanca dans la commune de Nouaceur, il est le principal aéroport du Maroc et parmi les plus importants en Afrique.

Desservi par cinquante compagnies régulières et relié à près de cent destinations, l'aéroport Mohammed V a enregistré 8 183 257 passagers en 2015, soit une hausse de 12,2 % par rapport à l'année 2011.

Evolution du trafic des passagers à travers l'aéroport Mohammed-V

	2011			2015		
	Trafic commercial	Autres mouvements	Total	Trafic commercial	Autres mouvements	Total
Aéroports Mohamed V (1)	7 290 314	2 851	7 293 165	8 180 083	3 174	8 183 257
National (2)	15 669 918	131 713	15 801 631	17 609 747	103 373	17 713 120
Contribution en %: (1)/(2)	46,5	2,2	46,2	46,5	3,1	46,2

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2015

Le trafic sur l'Afrique représente actuellement 45% du trafic de la Royale Air Maroc (RAM). La compagnie nationale assure le transport d'un million de passagers en Afrique. Ce qui fait de la RAM, en terme de chiffre d'affaires, le 2^{ème} transporteur aérien en Afrique.

5- Secteur financier : Une place financière de premier choix

Le secteur financier joue un rôle important dans le financement et la croissance des activités économiques. La préfecture de Casablanca a bénéficié d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics pour la promotion et le développement de ce secteur.

Les principaux acteurs du système financier sont les banques commerciales, les sociétés d'assurances et de réassurances, et la bourse des valeurs.

5-1- Banques commerciales

5-1-1- Implantation bancaire

Les banques commerciales ont pour mission d'assurer les opérations de crédits et la collecte des dépôts.

Au titre de l'exercice 2015, sur 6 139 agences bancaires au niveau national, 1 342 agences sont implantées dans la préfecture, soit 21,8% du réseau bancaire national.

Agences bancaires dans la préfecture de Casablanca

Année : 2015

Agence bancaire	Effectif
AL BARID BANK	78
ARAB BANK PLC	1
ATTIJARIWafa BANK	271
BANCO SABADELL	1
BANK AL AMAL	1
BMCE BANK	210
BMCI	157
LA CAIXA	1
CFG	3
CITIBANK MAGHREB	1
CREDIT DU MAROC	103
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	65
CIH	81
CREDIT POPULAIRE DU MAROC	223
MEDIAFINANCE	1
SOCIETE GENERALE	144
UMB	1
Total Préfecture Casablanca	1 342
Région de Casablanca Settat	1808
National	6139

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

5-1-2- Dépôts et crédits

Les agences bancaires au niveau de la préfecture de Casablanca ont collecté comme dépôts près de 289,8 milliards de dirhams (Dhs) en 2015.

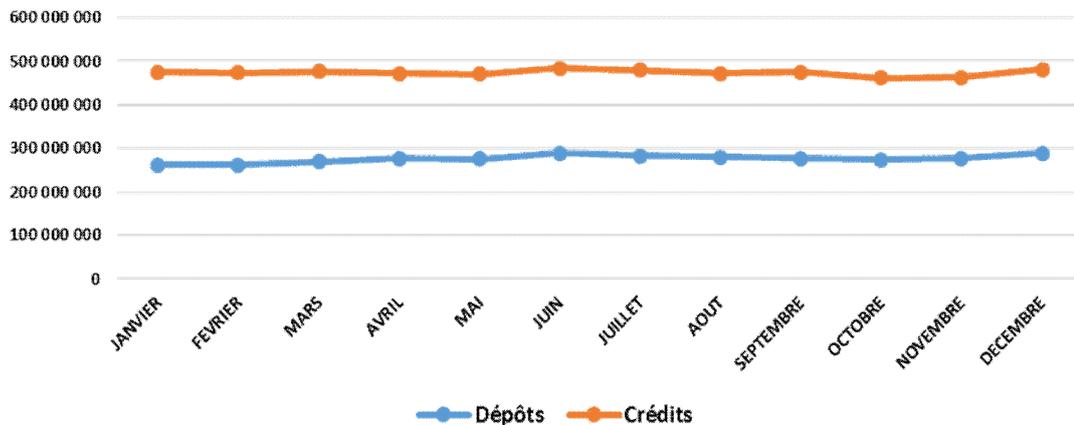
Dépôts et crédits effectués par les banques

En Milliers Dhs	Année 2015		
	Nombre de guichets	Dépôts	Crédits
Préfecture de Casablanca	1 342	289 761 153	480 164 163
Région de Casablanca Settat	1 638	317 832 553	497 525 773
Préfecture / Région (en %)	81,9	91,2	96,5

Source : Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Quant au volume de crédits distribués, Il a atteint près de 480,2 milliards Dhs en 2015, soit 96,5% du total des crédits au niveau régional.

**Dépôts recueillis mensuellement par les banques
(en milliers de Dhs)**



5-2- Sociétés d'assurances

Au niveau de la ville de Casablanca, les sociétés d'assurances se localisent au niveau de la préfecture d'arrondissements de Casablanca Anfa avec 14 sociétés et la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock avec deux sociétés, employant respectivement 4 006 et 411 personnes en 2013.

6- Artisanat: Casablanca est le dépositaire de traditions anciennes, d'une culture qui s'enrichit et s'adapte au gré des évolutions de la société

Malgré le développement industriel de la préfecture de Casablanca, l'artisanat continue à jouer un rôle important aussi bien au niveau de la production qu'au niveau des exportations et d'emploi.

La ville de Casablanca présente certaines spécificités pour le secteur de l'artisanat :

- ☞ L'existence d'un tissu des petites et moyennes entreprises (PME) d'artisanat assez structurées;
- ☞ L'existence d'une catégorie de consommateurs à fort pouvoir d'achat qui constituent des clients potentiels pour le secteur d'artisanat;
- ☞ L'existence d'un artisanat à fort contenu culturel riche et diversifié.

Par type de client, l'activité artisanale reste orientée vers la demande interne (ménages résidents et commerçants). Le poids des ventes aux touristes ou aux marocains résidents à l'extérieur (MRE) dans le chiffre d'affaires du secteur, malgré leur progression, reste encore limité en 2015.

6-1- Organisation du secteur de l'artisanat

6-1- 1- Coopératives

Au titre de l'année 2015, le nombre de coopératives d'artisanat, actives sur l'ensemble du territoire de la préfecture, s'élève à 69 contre 33 en 2008.

Les coopératives artisanales par préfectures d'arrondissements

Préfecture d'arrondissements	Nombre de coopératives
Ain Chock	10
Hay Hassani	12
Ain Sebaa Hay Mohammadi	8
Al Fida Mers Sultan	10
Ben M'sick	2
Moulay Rachid	5
Casablanca Anfa	10
Sidi Bernoussi	12
Total	69

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Par activité, les coopératives de la branche «Couture et Broderie» occupent la première place avec 14 coopératives.

6-2 6 Production et emploi

Casablanca, capitale économique et industrielle du pays, figure comme le premier pôle de l'activité artisanale du Royaume. Elle a concentré 10,1% de l'emploi et 20,1% du chiffre d'affaire artisanal national en 2015.

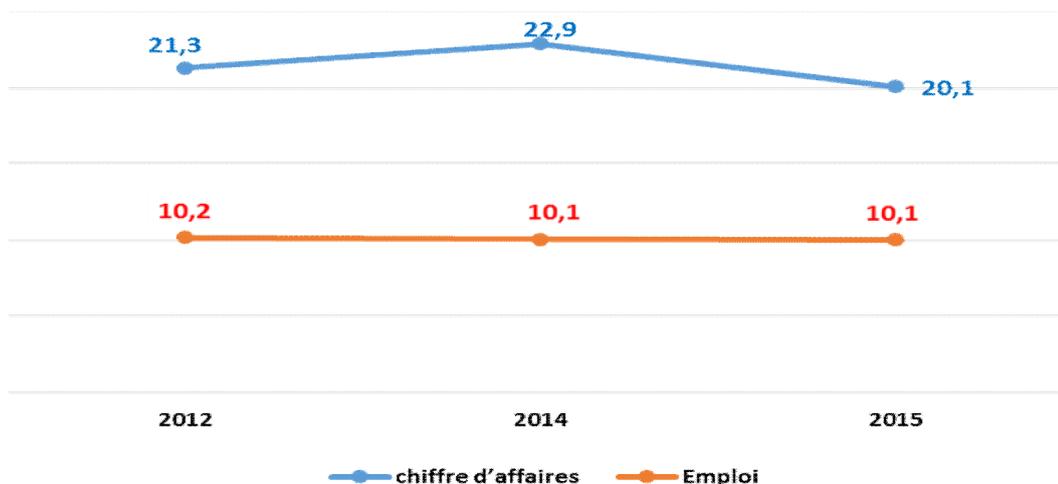
Evolution du chiffre d'affaire et d'emploi artisanal dans la ville de Casablanca

	2012		2013		2014		2015	
	chiffre d'affaires en Milliers de DH	Emploi	chiffre d'affaires en Milliers de DH	Emploi	chiffre d'affaires en Milliers de DH	Emploi	chiffre d'affaires en Milliers de DH	Emploi
Ville de Casablanca	4 068 215	39 286	4 140 738	40 115	4 998 740	40 882	4 516 419	41 427
National	19 114 255	386 713	20 209 123	394 923	21 854 290	404 805	22 458 060	412 201
Casablanca/ National (en %)	21,3	10,2	20,5	10,2	22,9	10,1	20,1	10,1

Source: Observatoire National de l'Artisanat

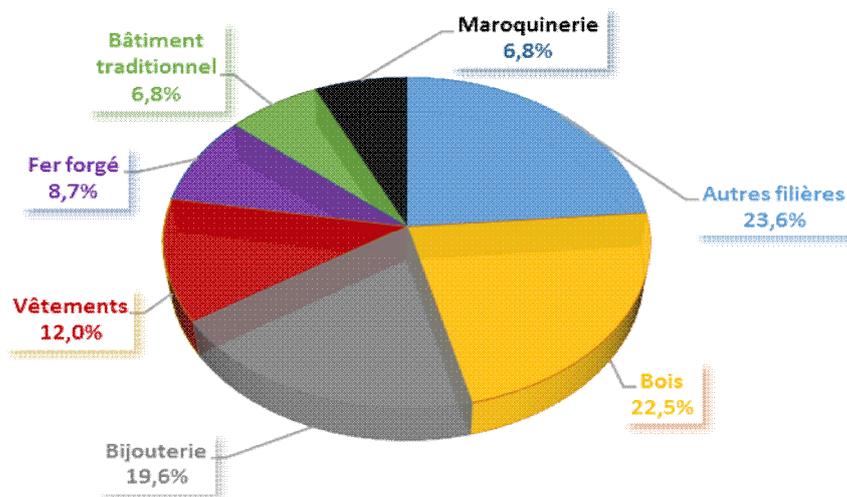
L'activité artisanale de la ville de Casablanca ne cesse de progresser, avec une croissance de 1,3% de l'emploi entre 2014 et 2015. Exceptionnellement, elle a affiché en 2015 un chiffre d'affaire 9,6% moins élevé qu'en 2014.

Evolution du poids du chiffre d'affaire et de l'emploi de la ville de Casablanca au niveau national (en %)



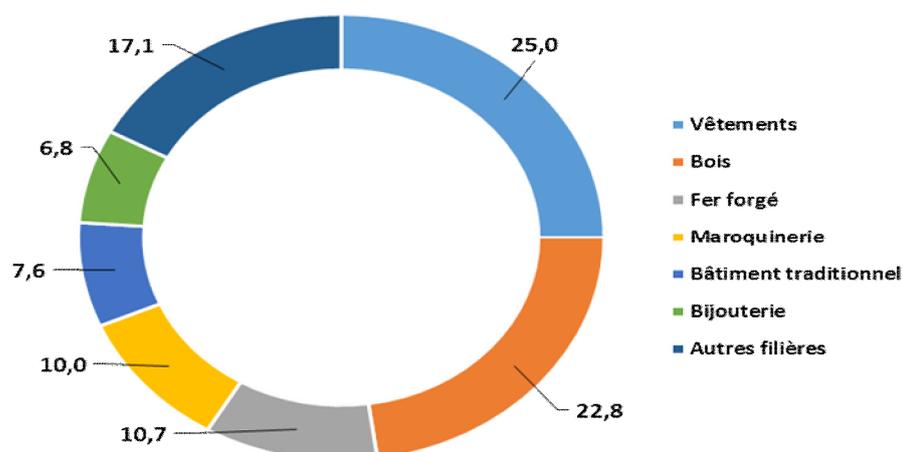
En termes de chiffre d'affaires, les artisans exercent leurs activités particulièrement dans les métiers de bois, de la bijouterie et des vêtements. Ces trois métiers concentrent plus de la moitié de l'activité artisanale.

Structure du chiffre d'affaires par métier 2015



Quant à l'emploi, les artisans travaillent principalement dans les secteurs des bois et des vêtements, avec respectivement 22,8% et 25,0% de l'emploi artisanal total de la ville Casablancaise.

Structure de l'emploi par métier (en %) 2015



6-3 - Exportation des produits artisanaux

Depuis 2011, les exportations ne cessent de progresser de telle sorte que la ville de Casablanca est devenue la principale ville exportante des produits artisanaux dont la valeur a atteint près de 182 millions de Dirhams (Dhs), soit 41,5% du total des exportations artisanales au niveau national.

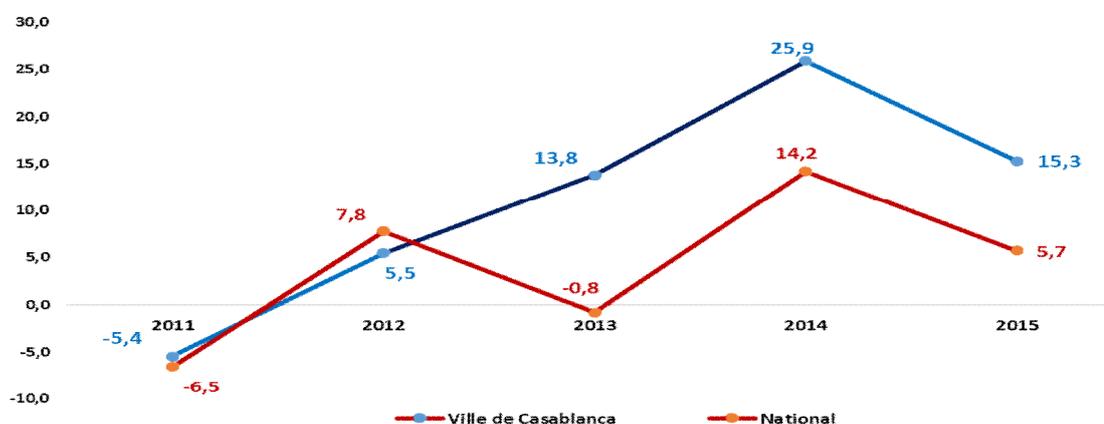
Evolution des exportations de la ville de Casablanca

	En millions de Dhs					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ville de Casablanca	110,5	104,5	110,2	125,4	157,8	181,9
National	363,9	340,1	366,5	363,6	415,0	438,7
Part Casablanca / national en %	30,4	30,73	30,1	34,5	38,0	41,5

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Par rapport à 2014, les exportations ont connu une croissance de 15,3%. Les principaux produits exportés par la ville sont les produits de vannerie (23%), poterie & pierre (22%) et tapis (14%).

Evolution du taux d'accroissement des exportations (en %)



TROISIEME PARTIE

INFRASTRUCTURES DE BASE Et ENVIRONNEMENT

1- ELECTRICITE

Depuis l'indépendance, des efforts continus ont été déployés par les pouvoirs publics pour doter le pays en général et la préfecture de Casablanca en particulier d'une infrastructure importante en matière de l'électricité.

Dans ce cadre, par une délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de Casablanca, adoptée à l'unanimité le 15 avril 1997, LYDEC (Lyonnaise des Eaux de Casablanca) s'est vu confier la gestion déléguée de la distribution d'électricité, d'eau potable et du service d'assainissement liquide à Casablanca et Mohammedia.

1-1- Raccordement des ménages au réseau électrique

La distribution d'énergie électrique est assurée par la LYDEC et l'Office National d'Electricité (ONE). Tous les quartiers Casablancais sont électrifiés, et près de 97% des ménages disposaient de l'électricité dans leurs logements en 2004.

Cependant, la demande en énergie électrique ne cesse de croître suite à l'extension urbanistique aussi horizontale que verticale des différentes préfectures des arrondissements de la préfecture de Casablanca.

Projets ó phares 1997-2008

Dans le cadre des projets ó phares 1997-2015 élaborés par la LYDEC, il y a lieu de citer notamment:

- Sectorisation de l'électricité pour améliorer le rendement du réseau électrique;
- Contrôle de stabilité des candélabres d'éclairage public;
- Electrification des douars et bidonvilles;
- Réhabilitation, renforcement et restructuration du réseau de Moyenne et Basse Tension;
- Installation de la compensation d'énergie réactive dans les postes sources en vue d'économiser de l'énergie;
- Equipement des postes de distribution publique en sous-sol de matériels étanches pour limiter l'ampleur des incidents en cas d'inondations;
- Renforcement du réseau électrique à 60 kV pour subvenir aux besoins en puissance du centre-ville;
- Renouvellement des cellules étanches dans les postes de distribution publique inondables.

1-2- Production d'énergie électrique

D'origine hydraulique et thermique, la production d'énergie électrique, sa transformation et sa distribution sont assurées par l'Office National d'Electricité (ONE) depuis 1963.

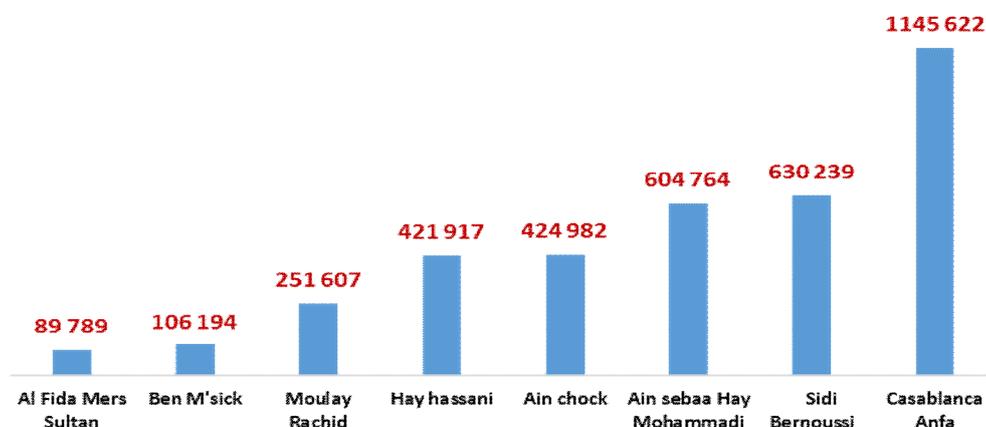
Cette production d'énergie électrique réalisée par l'ONE est cédée également à la LYDEC chargée de la distribution d'électricité à Casablanca et à Mohammedia, et aux abonnés spéciaux de cet office (ONCFI).

1-3- Consommation d'énergie électrique

La consommation d'énergie électrique dans la préfecture de Casablanca est passée de 3 653 millions Kwh en 2014 à 3 675 millions Kwh en 2016, soit une variation positive de

0,6%. Cette consommation concerne l'éclairage public, domestique et administratif ainsi que les besoins de l'industrie et du commerce.

Consommation d'énergie électrique par préfecture d'arrondissements en 1 000 Kwh 2016



Il ressort du graphique ci-dessus, que la préfecture d'arrondissements de Casablanca Anfa s'accapare à elle seule près de 31,2% de la consommation d'énergie consommée à l'échelle de la préfecture de Casablanca.

1-4- Nombre d'abonnés

Le nombre d'abonnés est passé de 908 691 en 2014 à 965 784 en 2016. Près de 20% de ces abonnés se concentrent au territoire de la préfecture d'arrondissement de Casablanca Anfa.

Evolution du nombre d'abonnés par préfecture d'arrondissements

Préfecture d'Arrondissements	2014		2016	
	Nombre d'Abonnées	%	Nombre d'Abonnées	%
Ain Chock	110 339	12,1	115 126	11,9
Hay Hassani	144 857	15,9	158 016	16,4
Ain Sebaa Hay Mohammadi	128 176	14,1	132 580	13,7
Al Fida Mers Sultan- Mechouar de Casablanca	49 402	5,4	50 986	5,3
Ben M'sick	66 630	7,3	69 088	7,2
Casablanca Anfa	184 086	20,3	190 866	19,8
Moulay Rachid	98 583	10,8	104 101	10,8
Sidi Bernoussi	126 618	13,9	145 021	15,0
Total	908 691	100	965 784	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2 - EAU POTABLE

La demande en eau potable s'accroît d'une année à l'autre aussi bien de la part des ménages que de la part du secteur industriel. Il est à rappeler que 10% de la population marocaine résident dans la préfecture de Casablanca et près de 23,5% des unités relevant du secteur industriel sont localisées dans la préfecture de Casablanca.

2 - 1 Alimentation en eau potable

La ville de Casablanca est alimentée en eau potable à partir de trois systèmes adducteurs qui exploitent respectivement les eaux de surface du bassin de Bouregreg d'une part et celui de l'Oum Er Rbia d'autre part. Ces systèmes sont gérés par l'Office National d'Eau Potable (ONEP) et ils abritent des installations de traitement et de production d'eau potable. Il s'agit des systèmes suivants :

- ☞ Bou Regreg ó ONEP;
- ☞ Daourat ó ONEP;
- ☞ Maachou ó SEOR (société privée);

Il y a lieu de préciser que les sources locales gérées par la Lyonnaise des Eaux de Casablanca (LYDEC) représentent 1% du total de la production d'eau potable destinée aux différents consommateurs casablancais.

2-2 - Raccordement des logements à l'eau potable

Le raccordement au réseau d'eau potable est généralisé pour les unités industrielles. Pour les logements, le taux de raccordement est variable entre les préfectures d'arrondissements.

Ménages disposant de l'eau potable dans les préfectures d'arrondissements de Casablanca

Année 2014	
Préfecture d'arrondissements	Ménages disposant de l'eau potable (en %)
Casablanca Anfa	80,2
Al Fida-Mers Sultan	97,1
Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi	93,6
Hay Hassani	94,9
Aïn Chock	91,9
Sidi Bernoussi	91,4
Ben M'sick	95,3
Moulay Rachid	96,3
Mechouar de Casablanca (Commune)	98,1
Préfecture de Casablanca	93,5

Source: RGPH 2014

Projets ó phares : 1997-2015

Dans le cadre des projets ó phares 1997-2015 élaborés par la LYDEC, il y a lieu de citer notamment:

- Renforcement et renouvellement des réseaux et des infrastructures d'eau potable;
- Extension du réseau et branchements sociaux (Opérations Branchements Bleus et INDH-Inmae);
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable dans différentes zones de la préfecture;
- Renforcement de la liaison entre les réservoirs Ouled Haddou et Médiouna;
- Déviation des réseaux dans le cadre du projet Tramway de Casablanca ;

2- 3- Consommation en eau potable

La consommation en eau potable des différents usagers est évaluée à 120 millions de m³ en 2016 contre près de 118 millions m³ en 2014; soit une augmentation de près de 2%.

La répartition de cette consommation intra préfecture, montre que la préfecture d'Arrondissements de Casablanca Anfa occupe la première place (19,8%), suivie par la préfecture d'Arrondissements de Sidi Bernoussi (17,7%).

Evolution de la consommation en eau potable par préfecture d'Arrondissements (En 1000 m³)

Préfecture d'Arrondissements	2014		2016	
	Consommation (en m ³)	%	Consommation (en m ³)	%
Ain Chock	13 507	11,5	13 930	11,6
Hay hassani	15 953	13,5	17 098	14,2
Ain Sebaa Hay Mohammadi	18 551	15,7	17 323	14,4
Al Fida Mers Sultan- Mechouar de Casablanca	8 929	7,6	8 843	7,4
Ben M'sick	6 568	5,6	6 627	5,5
Casablanca Anfa	23 866	20,2	23 725	19,8
Moulay Rachid	10 860	9,2	11 305	9,4
Sidi Bernoussi	19 722	16,7	21 193	17,7
Préfecture de Casablanca	117 956	100	120 044	100

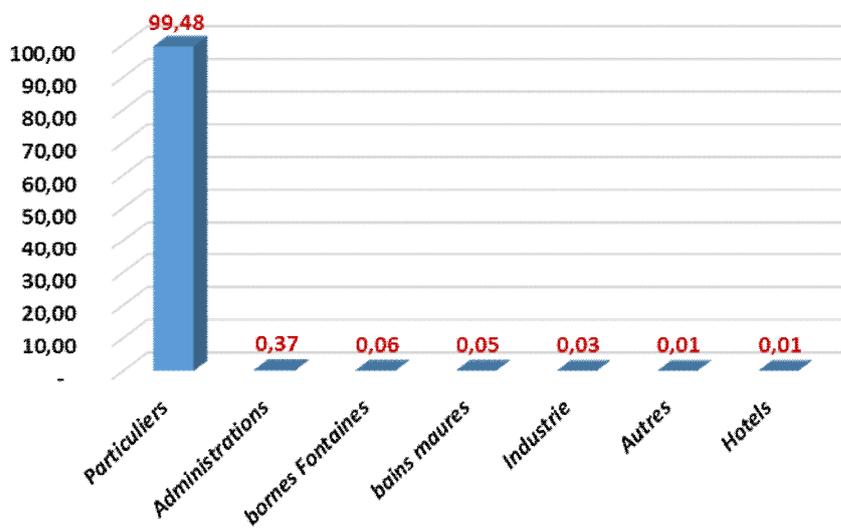
Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2- 4- Nombre d'abonnés

Le nombre d'abonnés au réseau de l'eau potable, au niveau de la préfecture de Casablanca est passé de 904 995 en 2014 à 969 459 en 2016; soit une variation positive de 7%.

La répartition des abonnés par catégorie des usagers, montre que 99,5% sont des particuliers.

Répartition des abonnés par catégorie
des usagers (en%)
2016



3- ASSAINISSEMENT

La Charte Communale de septembre 1976 a confié la responsabilité de l'assainissement liquide et solide aux collectivités locales (Municipalités et Communautés Urbaines).

Par ses divers impacts sur la santé des citoyens, sur l'environnement et sur la circulation urbaine, la problématique de l'assainissement solide et liquide est au centre de la gestion urbaine de la ville de Casablanca.

3-1- Assainissement liquide

A partir de 1997, dans le cadre du contrat de gestion délégué, et suite à la convention entre l'autorité déléguante (conseil de la ville) et la Lyonnaise des Eaux de Casablanca (LYDEC), l'assainissement liquide a été confié à cette dernière.

Ainsi, la LYDEC poursuit les efforts en vue de développer l'assainissement liquide en termes d'infrastructures et de qualité de service. A cette fin, la LYDEC a mené des actions pour lutter contre les débordements et préserver l'environnement.

La ville de Casablanca est caractérisée par un assainissement souterrain dirigé vers la mer. Le réseau d'assainissement est composé d'un réseau principal et un autre secondaire aboutissant à des collecteurs (le collecteur principal est celui d'Ouest près d'El Hank). A ce niveau, les eaux collectées sont débarrassées de tous les déchets et pompées vers un émissaire marin de 3 600 m de long.

3-1- 1- Raccordement des ménages au réseau d'assainissement

Les résultats du RGPH 2014 montrent que 96,2% des ménages casablancais sont raccordés au réseau public d'assainissement, et près de 3,1% évacuent leurs eaux usées dans des fosses septiques.

Projets ó phares : 1997-2015

Dans le cadre des projets ó phares 1997-2015 élaborés par la LYDEC, il y a lieu de citer notamment:

- Réalisation du canal de délestage du Collecteur Ouest « Quartier El Fida » ;
- Réalisation des réseaux de collecte, pour les eaux usées et pluviales de la zone Californie - Aïn Chock, pour le transfert vers Sidi Maârouf ;
- Construction de 2 stations de pompage et des conduites de refoulement, à la zone d'Errahma, pour évacuer les eaux usées vers le réseau Oulfa ;
- Construction d'un nouveau laboratoire d'analyse des eaux ;
- Réalisation du Système Anti-Pollution du littoral Est ;
- Réhabilitation des grands collecteurs sous le quartier Mabrouka et sous le boulevard Abdelmoumen ;
- Finalisation du transfert des eaux usées de Dar Bouazza vers Casablanca;
- Renforcement du collecteur Delure à Sidi Belyout ;
- Renouvellement des conduites et branchements.

3-2- Assainissement solide

Les quantités des déchets solides produites ne cessent de croître en fonction de l'extension horizontale et verticale urbaine, de l'accroissement démographique et de l'industrialisation, ainsi que de l'implantation des bâtiments administratifs et des établissements de commerce et de service.

Depuis 2014, le service de la propreté des préfectures d'arrondissements est confié aux sociétés « Sues Environnement (Sita Blanca) » et « Averda ». La société Sita Blanca prend en charge 43% de la population casablancaise contre 57% pour la société Averda.

Il y a lieu de préciser qu'il y a trois types de déchets :

- ↪ Déchets ménagers et assimilés ;
- ↪ Déchets verts ;
- ↪ Déchets inertes.

3-2-1- Les déchets ménagers

Le gisement de déchets produits dans le périmètre de la Préfecture de Casablanca a atteint 1 430 620 tonnes en 2014-2015, ce qui représente une ration de 1,17 Kg/hab/jour.

Types des déchets produits dans la préfecture de Casablanca

	Année 2014		
	En tonnes	Kg/Hab./an	kg /Hab./ jour
Déchets ménagers et assimilés	955 013	284,25	0,78
Déchets verts	11 502	3,4	0,009
Déchets inertes	464 104	138,1	0,4
Total	1 430 620	425,8	1,17

Source: PDIGAMA¹

3-2-2- Les déchets hospitaliers

Les déchets hospitaliers sont estimés à 1 317 tonnes en 2014, représentant ainsi 17,2% du total des déchets au niveau national. Ces déchets doivent faire l'objet d'un traitement spécial vu leur complexité et leur nocivité. Ils se composent à leur tour de divers types :

- ↪ Les déchets ménagers (hébergement, restauration, administration...etc.) ;
- ↪ Les déchets à risque (blocs opératoires, laboratoires, pharmacies, dialyses...etc.) ;
- ↪ Les déchets liquides (sang, urine, résidus biologiques...etc).

3-2-3- Les déchets industriels

Selon une enquête du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, les déchets solides industriels se composent de boues, sables ou chutes de ferrailles (72%), de sous-produits (22%), de chutes ou déchets de matières premières (5%) et directs (1%).

¹ PDIGAMA: Etude du Plan Directeur Interprovincial pour la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Préfecture de Casablanca et les Provinces de Nouaceur et Médiouna

Le taux de collecte des déchets industriels est proche de 100%, mais la plupart sont rejetés dans des décharges publiques non contrôlées ou dans des décharges aménagées à proximité des unités industrielles également non contrôlées.

4 - TRANSPORT

4-1-Transport maritime

4-1- 1-Infrastructure portuaire

La préfecture de Casablanca est dotée d'un grand port « Port de Casablanca ». Il s'agit essentiellement d'un port à vocation commerciale. Il est le deuxième grand port d'Afrique, et doté des infrastructures suivantes :

➔ **Un quai de commerce englobant:**

- Môle Tarik (pêche, conteneurs et rouliers);
- Môle de commerce;
- Môle des agrumes;
- Môle des phosphates;
- Terminal à conteneurs.

➔ **Un port de plaisance touristique ;**

➔ **Un port de pêche :** d'une longueur de 370 ml.

4-1-2- Transport maritime

Le port de Casablanca assure près de 30% du trafic des marchandises à travers les ports du Royaume.

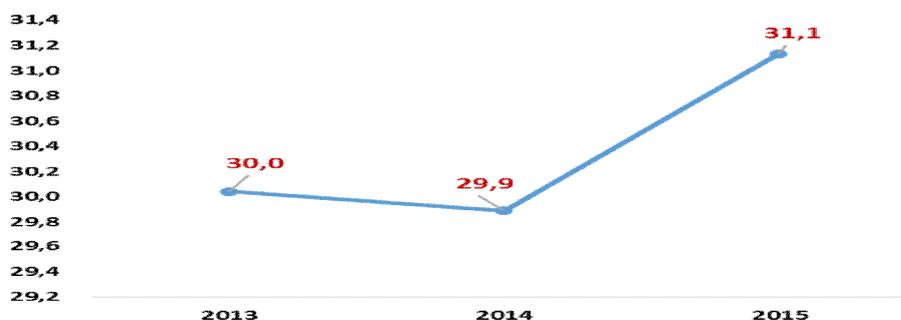
Evolution du trafic des marchandises à travers le port de Casablanca

Années	En milliers de tonnes		
	2013	2014	2015
Marchandises chargées	8 925	9 396	10 091
Marchandises déchargées	13 747	15 765	15 222
Total Trafic	22 672	25 161	25 313

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

La quantité du trafic des marchandises à travers le port de Casablanca est passée de 22 672 milliers de tonnes en 2013 à 25 313 milliers de tonnes en 2015.

Evolution de la part du port de Casablanca dans le trafic national (en %)



4-1-3- Pêche maritime

4-1- 3-1- Flote de pêche côtière immatriculée

Le nombre de navires immatriculés, au port de Casablanca, a enregistré une baisse de 42 unité en 2016 par rapport à 2015, cette baisse concerne les chalutiers (- 23), les senneurs sardiniens (-13) et les canots (-8).

Evolution de la flotte de pêche côtière immatriculée au port de Casablanca par type de pêche

Type de navire	2014	2015	2016
Palangriers	5	9	11
Senneurs (Sardiniens)	50	61	48
Chalutiers	160	114	91
Canots	131	158	150
Total	346	342	300

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

4-1-3- 2- Débarquements des produits de la pêche côtière

Le total des produits de la pêche côtière débarqués dans le port de Casablanca, est estimé à 11 621 tonnes en 2015; soit 1,3% des produits débarqués dans les différents ports nationaux.

Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière

Années	Quantités en tonnes		Valeur en milliers Dhs			
	2013		2014		2015	
	Quantités	VALEUR	Quantités	VALEUR	Quantités	VALEUR
Port de Casablanca	17 119	215 724	9 017	141 119	11 621	156 496
National	855 524	4 822 084	981 743	5 390 838	894 185	5 790 370
Casablanca / national (%)	2,0	4,5	0,9	2,6	1,3	2,7

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016 et Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

4-2- Infrastructure ferroviaire

La préfecture de Casablanca est traversée par une ligne ferroviaire qui lie cette préfecture par plusieurs villes du Royaume. Elle est considérée comme l'« Axe Centre » du réseau ferroviaire du Maroc. Il y a lieu de préciser que plusieurs gares desservent la préfecture.

La ligne ferroviaire supporte un trafic de voyageurs (préfectoral, régional et national) et un important trafic de marchandises, principalement les phosphates.

4-3- Transport urbain

4-3-1- Bref historique

Des efforts importants ont été déployés pour améliorer le transport urbain dans la préfecture. Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que le transport urbain est passé par trois étapes:

↳ Avant 1964

Le transport public était assuré par des sociétés privées qui possèdent une concession ou une autorisation d'exploitation du réseau routier. Ces sociétés étaient notamment: Cité D'jamaa, Autonat, Hassania, Dubar, Bonoci et Tac.

↳ Entre 1964 et 1985

Cette période a vu la naissance de la Régie Autonome de Transport en Commun à Casablanca (R.A.T.C.) en décembre 1964. La création de cette régie va mettre fin à la domination des étrangers dans ce secteur.

↳ Après 1985

A la suite du Discours Royal du 7-8-1984 devant les élus locaux de Casablanca, les autorités compétentes ont passé des contrats avec des sociétés privées en 1985 dans le but de procéder au transport public dans des conditions plus confortables.

La création de ces sociétés avait pour cause la crise qu'a connue la RATC qui ne pouvait plus continuer à satisfaire toute seule les besoins importants en transport urbain, vu les différents problèmes qui ont causé son déclin. En 2004, cette régie a été privatisée et porte le nom de Mødina bus.

Actuellement, le transport public à l'intérieur de la préfecture de Casablanca, est assuré par : la société « Mødina bus », des compagnies privées, des grands et petits taxis et aussi par le transport "qualifié de clandestin" qui est très actif entre les quartiers périphériques.

En parallèle, l'engagement dans les projets de transport collectif en site propre (TCSP) a commencé en 2007 et a abouti à la réalisation de la première ligne de tramway mise en service depuis 2012 et dont le tracé correspond au couloir préconisé dans le PDU¹ de 2004.

Egalement, il est prévu la mise en oeuvre en 2018 de la 2^{ème} ligne de tramway, ainsi que de deux autres lignes de tramway en 2022.

4-362- Modes de déplacements

Il y a lieu de noter que, suite aux objectifs et enjeux énoncés par les acteurs locaux, une étude « Plan de Déplacements Urbain » a été réalisée en 2004.

Cette étude précise, dans le tableau ci-dessous, les différents modes de déplacements au niveau de la préfecture de Casablanca.

**Modes de déplacements urbains
de Casablanca en 2014**

Mode de déplacements	%
Voiture	14,5
Transports collectifs	13,0
Taxis 1 ^{ère} catégorie	10,3
Taxis urbains	5,2
2 roues	4,0
Marche	53,0

Source: PDU¹ de Casablanca

¹ Plan de Déplacements Urbains de Casablanca en 2004

46363- Parc automobile

Environ 33% de l'immatriculation des véhicules au niveau national se fait à Casablanca, et 14,1% des permis de conduire sont délivrés dans cette ville.

Indicateurs sur le parc de véhicules de la préfecture de Casablanca

Indicateurs	Véhicules immatriculés	Année 2015
		Permis de conduire délivrés
Préfecture de Casablanca	50 674	55 183
Région Casablanca Settat	59 646	89 054
National	153 389	392 617
Préfecture/Région (en %)	85,0	62,0
Préfecture/National (en %)	33,0	14,1

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016 et Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

4-364- Accidents de la circulation

L'année 2015 est caractérisée par une nette baisse des accidents de la circulation au niveau de la préfecture de Casablanca. En effet, 14 129 accidents sont survenus en 2015 contre 17 751 en 2013, soit une régression de 20,4%. Ces accidents ont causé la mort de 237 personnes et la blessure de 19 634 personnes en 2015.

Evolution du nombre d'accidents de circulation de la préfecture de Casablanca

	Nombre d'accidents			Nombre de victimes					
				Décès			Blessés		
	2013	2015	VAR en %	2013	2015	VAR en %	2013	2015	VAR en %
Préfecture de Casablanca	17751	14 129	-20,4	250	237	-5,2	16 469	19 634	19,2
National (Urbain)	49 585	56 976	14,9	1200	1229	2,4	67 255	77 913	15,8
Casablanca/National (en %)	35,8	24,8	-	20,8	19,3	-	24,5	25,2	-

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016 et Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Il y a lieu de noter également que le nombre moyen des victimes par accident a connu une légère augmentation par rapport à 2013, en passant de 0,9 à 1,4.



5- ENVIRONNEMENT

5-1- Urbanisation

La Préfecture de Casablanca est totalement urbaine. Elle concentre près de 66,6 % de la population urbaine de la région de Casablanca Settat et 16,5% de la population urbaine nationale.

Evolution de la population de la préfecture de Casablanca

Année	Préfecture de Casablanca	National urbain	%
1994	2 742 679	13 408 000	20,5
2004	3 032 116	16 986 327	18,4
2014	3 359 818	20 432 439	16,5

Source: les RGPH de 1994, 2004 et 2014

Il est à rappeler que l'urbanisation résulte de l'interaction de plusieurs facteurs, notamment de l'exode rural et de l'accroissement naturel de la population. Par conséquent, la pression démographique et la rareté des moyens contribuent à la dégradation de l'environnement.

5-2-Forêts

La forêt couvre environ 100 ha dans la préfecture de Casablanca, soit environ 0,29 m² par habitant. Les principaux boisements sont :

- ☞ Forêt de Licessefa : 15 ha;
- ☞ Dunes de Zenata : 25 ha;
- ☞ Dunes d'Ain Sebaa : 17 ha;
- ☞ Dunes de Sidi Abderrahmane : 43 ha.

5-3- Rejets domestiques et industriels

Les charges polluantes, outre celles liées à la pollution domestique d'une population de 3, 359 millions d'habitants, comprennent aussi la pollution industrielle d'environ 23,5% du total national des unités industrielles de transformation. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des rejets domestiques entre 2004 et 2020:

Estimation de l'évolution des rejets domestiques Entre 2004 et 2020

	Rejets en 1000 m ³ /an			
	2004	2010	2015	2020
Préfecture de Casablanca	103 361	106 241	108 506	110 929

Source: Lydec de Casablanca

L'impact cumulé de ces pollutions est loin d'être négligeable, d'autant que les dispositifs de traitement sont très peu développés dans la ville de Casablanca.

Par ailleurs, il y a lieu de noter qu'en 2004 près de 3,1% des ménages casablancais évacuent leurs eaux usées dans des fosses septiques.

Pour plus de précision, et d'après le Plan de Développement Stratégique et le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de la Wilaya de la Région du Grand Casablanca, le volume d'eaux usées rejetées chaque jour sur le littoral de Casablanca-Mohammedia, est d'environ 480 000 m³/jour en 2007. A l'horizon 2020, ce volume d'eaux usées atteindrait un (1) million de m³/jour.

Aussi, les hydrocarbures liés au transport maritime se trouvent parmi les premières sources de pollution des côtes, ce qui constitue une menace pour les activités balnéaires et pour la pêche.

5-4- Pollution de l'air

La qualité de l'air est affectée par différentes sources de pollution qui ont des effets hétérogènes.

La quasi-totalité des activités humaines est la source de pollution de l'air. A côté des sources mobiles constituées par le secteur du transport, les sources fixes (production d'énergie thermique, industrie) représentent une part significative des rejets atmosphériques.

Les industries chimiques, métallurgiques, agroalimentaires ou de la verrerie, etc..., largement représentées dans la ville de Casablanca, sont généralement désignées parmi les principales sources fixes de pollution atmosphérique. Ces industries produisent des émissions plus spécifiques dues aux procédés de traitement ou de fabrication employés.

En parallèle, les émissions du secteur du transport routier sont rejetées majoritairement dans les unités territoriales caractérisées par une circulation urbaine dense et un trafic routier interurbain important. C'est le cas des préfectures d'arrondissements de Casablanca-Anfa, Al Fida Mers- Sultan et d'Ain Sebâa-Hay Mohammadi.

5-5- - Déchets solides

Le gisement total collecté, dans le périmètre de la préfecture de Casablanca, a atteint 1 430 620 tonnes en 2015.

En moyenne, le gisement de déchets ménagers et assimilés s'élève à 955 013 tonnes, ce qui représente un ratio de 284,25 kg/hab./an, soit 0,78% kg/hab./jour.

Concernant le gisement de déchets verts, il atteint 11 502 tonnes en 2015, à raison d'un ratio de 3,4 kg/hab./an, soit 0,009% kg/hab./jour.

Quant au gisement de déchets inertes, il se chiffre à 464 104 tonnes pour la même année avec un ratio de 138,1 kg/hab./an, soit 0,4% kg/hab./jour.

PARTIE IV

SECTEURS SOCIAUX

1- INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN :

Lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale

1-1- Composantes et dimensions de l'INDH

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée par S.M. le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, à l'occasion du Discours Royal du 18 mai 2005, constitue le cadre stratégique global pour assurer des avancées rapides et continues dans le domaine du développement humain.

Ce grand projet institue la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, comme une composante constante et prioritaire du développement économique et social du pays et place l'être humain au centre de ses préoccupations.

La concrétisation de ces objectifs passe par la mise en œuvre de politiques sociales territorialisées, la concertation et la synergie entre les acteurs au niveau de la conception, de la réalisation des programmes ainsi que l'adoption d'une approche intégrée de ces programmes.

Depuis son lancement en 2005, l'INDH a permis à une myriade de projets et de programmes de développement humain de voir le jour, traduisant la forte mobilisation des moyens et des acteurs principaux que sont les services déconcentrés, les Collectivités Territoriales et la Société Civile, et attestant de l'existence d'initiatives agissantes et d'un bon enclenchement du processus de mise en œuvre de ce chantier de règne.

Ambitieuse et novatrice, l'INDH se décline en quatre dimensions :

- a.** Des valeurs basées sur la dignité, la confiance, la participation, la bonne gouvernance et la pérennité.
- b.** Une démarche de proximité et d'efficacité territorialisée reposant sur une planification stratégique et la mise en convergence des programmes sectoriels en cohérence avec les actions des collectivités locales.
- c.** Des actions traduites par des programmes spécifiques. Il s'agit des programmes suivants :
 - ↳ Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
 - ↳ Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain ;
 - ↳ Le programme de lutte contre la précarité ;
 - ↳ Le programme transversal.
- d.** Des modalités novatrices fondées sur des organes de gouvernance du niveau central au niveau local, la gestion par contractualisation axée sur les résultats, la flexibilité des mécanismes et le contrôle à posteriori.

1-1-1- Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain

Des quartiers parmi les plus défavorisés sont identifiés sur la base d'un ensemble de critères socio-économiques comme le taux de chômage, l'effectif de la population, l'existence et l'importance des bidonvilles et de l'habitat insalubre, le manque d'infrastructures et absence de services publics de base.

Le nombre de quartiers cible au niveau de la préfecture de Casablanca s'élève à 55 quartiers.

1-1- 2- Le programme de lutte contre la précarité

Il s'agit des projets de prise en charge des personnes vivant dans l'extrême précarité. Ce programme cible 10 catégories de personnes:

- ↪ Femmes en situation de grande précarité ;
- ↪ Jeunes sans abri et enfants de rue ;
- ↪ Ex-détenus sans ressources ;
- ↪ Enfants abandonnés ;
- ↪ Personnes âgées démunies ;
- ↪ Malades mentaux sans abri ;
- ↪ Mendiants et vagabonds ;
- ↪ Personnes handicapées sans ressources ;
- ↪ Malades atteints du VIH sans ressources ;
- ↪ Toxicomanes sans ressources.

1-1-3- Le programme transversal

Ce programme porte sur les projets à fort impact sur le développement humain comme les actions génératrices du revenu (AGR) et le renforcement de l'ingénierie sociale et des capacités des intervenants (se base sur la procédure d'appel à projets).

1-2- Réalisation entre 2005 et 2015

Au niveau de la préfecture de Casablanca, 5 522 projets au profit de 877 587 bénéficiaires ont été programmés sur la période 2005-2015. Le montant global des projets s'élève à 3,03 Milliards de dirhams (Dhs) avec une contribution propre de l'ANDH de 1,47 Milliards Dhs (49% du montant des projet programmés).

Les deux premières phases de l'ANDH ont été marquées par une véritable dynamique en faveur du développement humain au regard à l'importance des réalisations initiées et au caractère prometteur des projets réalisés. Elles ont également participé à une large satisfaction des besoins exprimés par la population en matière d'activités génératrices de revenus et d'emplois et de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale en milieu urbain.

**Répartition des projets par programme au niveau
de la préfecture de Casablanca
(2005-2015)**

	Nombre de projets	Montant global en Dhs	Montant INDH en Dhs	Nombre de bénéficiaires
Lutte contre la précarité	654	747 375 305	423 098 476	66 050
Transversal	2 036	778 620 044	393 667 213	218 789
Lutte contre l'exclusion en milieu urbain	2832	1 500 569 542	650 860 178	592 748
Total	5 522	3 026 564 891	1 467 625 867	877 587

Source: Programme de Développement de la Préfecture de Casablanca 2017-2022

2- EDUCATION NATIONALE

2-1- Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement est dispensé dans deux modes d'établissements:

- ☞ Les écoles coraniques qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue. Il s'agit d'un enseignement de type traditionnel rénové ;
- ☞ Les maternelles et les jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur des méthodes modernes.

Au titre de l'année scolaire 2015-2016, la préfecture de Casablanca a compté 80 091 enfants inscrits dans l'enseignement préscolaire, répartis entre 1 308 établissements, contre respectivement 81 843 et 1 388 en 2013-2014.

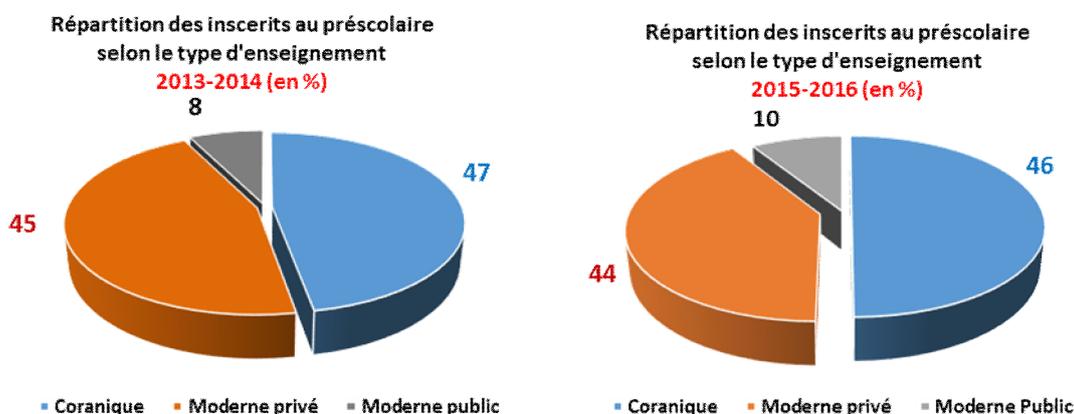
Principaux indicateurs de l'Enseignement Préscolaire

Année : 2015-2016

Indicateurs	Préscolaire			Total
	Traditionnel	Moderne privé	Moderne Public	
Etablissements	652	484	172	1 308
Inscrits	35 285	36 692	8 114	80 091
Dont filles	17 232	17 803	3 979	39 014
Encadreurs	1 779	2 693	313	4 785
Dont féminin	1 710	2 320	305	4 335
Salles	1 473	1 969	276	3 718
Classes	1 417	1 683	301	3 401

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Il y a lieu de noter que 44% des inscrits sont ceux des établissements coraniques, contre 46% dans le préscolaire moderne privé et 10% pour le préscolaire moderne public.



La répartition spatiale montre que près de 34,8% de ces inscrits se concentrent dans les préfectures d'arrondissements de Sidi Bernoussi et de Hay Hassani.

Répartition des inscrits par préfecture d'arrondissements selon le type d'enseignement

Année 2015-2016

Préfecture d'arrondissements	Coranique	Moderne privé	Moderne Public	Total Préscolaire
Ain Chock	1 013	6 741	530	8284
Hay Hassani	5 889	6 205	779	12873
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	5 849	6 013	511	12373
AL Fida Mers Sultan	2 298	1 611	894	4803
Ben M'Sik	3 283	776	998	5057
Casablanca-Anfa	2 517	7 500	1 331	11348
Moulay Rachid	6 684	2 662	995	10341
Sidi Bernoussi	7 752	5 117	2 076	14945
Mechouar de Casablanca (commune)	0	67	0	67
Total	35 285	36 692	8 114	80 091

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Par ailleurs, près de 22,0% des inscrits aux écoles coraniques se trouvent à la préfecture d'arrondissements de Sidi Bernoussi, contre 16,7% à la préfecture d'arrondissement de Hay Hassani et 2,9% au niveau de la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock.

Répartition des inscrits par préfecture d'arrondissements et selon le type d'enseignement (en%)

Année : 2015-2016

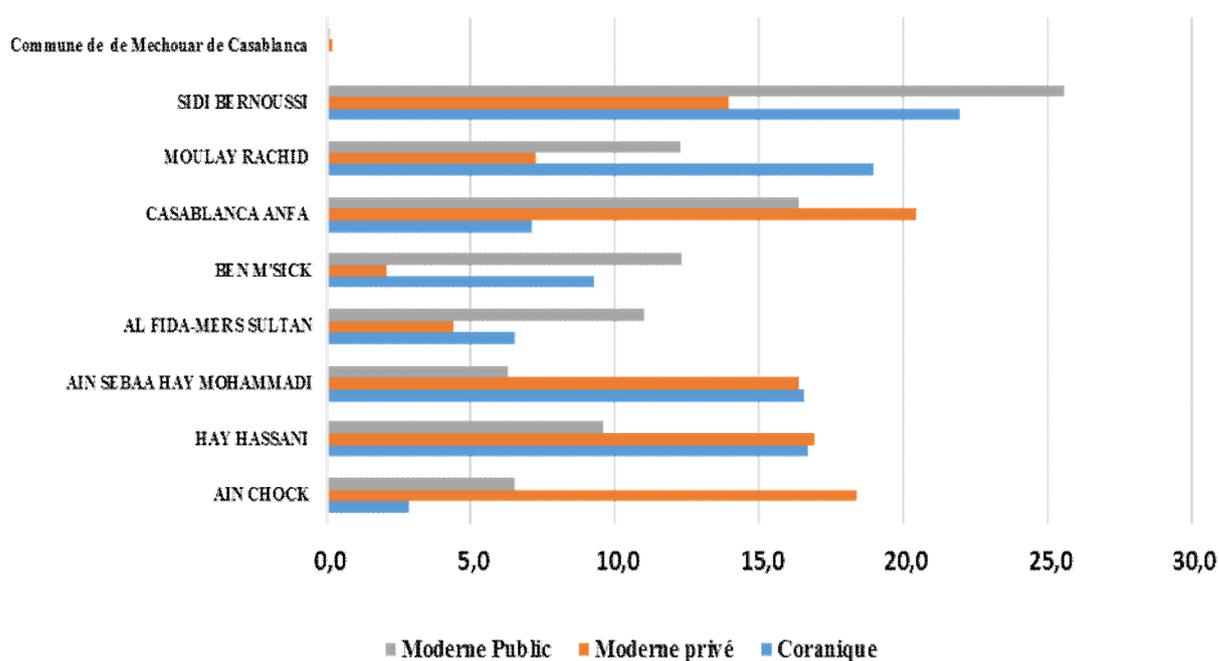
Préfecture d'arrondissements	Coranique	Moderne privé	Moderne Public	Total
Ain Chock	2,9	18,4	6,5	10,3
Hay Hassani	16,7	16,9	9,6	16,1
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	16,6	16,4	6,3	15,4
AL Fida Mers Sultan	6,5	4,4	11,0	6,0
Ben M'Sik	9,3	2,1	12,3	6,3
Casablanca- Anfa	7,1	20,4	16,4	14,2
Moulay Rachid	18,9	7,3	12,3	12,9
Sidi Bernoussi	22,0	13,9	25,6	18,7
Mechouar de Casablanca (commune)	0	0,2	0	0,1
Total	100	100	100	100

Source: Annuaire statistique Régional de Casablanca Settat 2016

En parallèle, près de 20,4% des inscrits au préscolaire moderne privé se localisent dans la préfecture d'arrondissements de Casablanca Anfa, contre 18,4% dans la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock et 2,1% dans la préfecture d'arrondissements de Ben M'Sick.

Concernant le préscolaire moderne public, près de 25,6% des inscrits se concentrent à la préfecture d'arrondissements de Sidi Bernoussi, contre 12,3% pour la préfecture d'arrondissements de Moulay Rachid et 11,0% à la préfecture d'arrondissements d'El Fida Mers Sultan.

**Répartition des inscrits au préscolaire par préfecture d'arrondissements
selon le type d'enseignement (en %)
2015-2016**



2-26 Enseignement primaire

Au titre de l'année scolaire 2016-2017, la préfecture de Casablanca compte 857 écoles primaires. Quant au nombre d'inscrits, il se chiffre à 320 498 élèves dont 48,5% sont des filles.

Principaux indicateurs de l'enseignement primaire

Indicateur	Année : 2015-2016		
	Public	Privé	Total
Ecoles	337	520	857
Inscrits	171 744	148 754	320 498
Dont filles	83 211	72 103	155 314
Enseignants	4 481	7 074	11 555

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-2-1 Enseignement primaire public

Le nombre d'inscrits dans l'enseignement primaire public s'élève à 171 744 élèves au titre de l'année scolaire 2015-2016 répartis entre 337 écoles contre respectivement 174 456 et 333 en 2013-2014. Par sexe, près de 48,5% des inscrits sont des filles.

Effectif des inscrits dans l'enseignement primaire public

Année : 2015-2016

Préfecture d'arrondissements	Inscrits	Dont filles	%
Ain Chock	15 439	7 458	48,3
Hay Hassani	24 856	11 767	47,3
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	15 792	7 579	48,0
AL Fida Mers Sultan	11 535	5 682	49,3
Ben M'Sik	14 054	6 919	49,2
Casablanca- Anfa	11 469	5 532	48,2
Moulay Rachid	35 333	17 091	48,4
Sidi Bernoussi	43 266	21 183	49,0
Total	171 744	83 211	48,5

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

L'année scolaire 2015-2016 a enregistré 159 207 nouveaux inscrits, soit près de 32,3% des inscrits au niveau régional.

Concernant le taux de doublement, il est de 7,3%. Cependant ce taux varie entre 5,3% au niveau la préfecture d'arrondissements de Sidi Bernoussi et 11,0% pour la préfecture d'arrondissements Moulay Rachid.

Taux des inscrits dans l'enseignement primaire public par préfecture d'arrondissements et selon l'ancienneté (en %)

Année : 2015-2016

Préfecture d'arrondissements	Nouveaux inscrits	Doublants
Ain Chock	92,2	7,8
Hay Hassani	92,7	7,3
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	93,3	6,7
AL Fida Mers Sultan	94,4	5,6
Ben M'Sik	94,6	5,4
Casablanca- Anfa	92,7	7,3
Moulay Rachid	89,0	11,0
Sidi Bernoussi	94,7	5,3
Total	92,7	7,3

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Le corps enseignant du secteur public est passé de 5 225 enseignants en 2013-2014 à 4 481 en 2015-2016, soit une baisse de 14,2%. On compte en moyenne près de 38 élèves par enseignant. Quant au nombre d'élèves par classe, il est de l'ordre de près de 39 élèves durant l'année scolaire 2015-2016. Par ailleurs, selon le sexe, 68% du personnel enseignant sont des femmes.

Effectifs des enseignants de l'enseignement primaire public par préfecture d'arrondissements

Année 2015-2016

Préfecture d'arrondissements	Nombre d'enseignants	Elèves /Enseignant	Elèves /classe
Ain Chock	396	39,0	41,7
Hay Hassani	606	41,0	41,0
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	495	31,9	32,8
AL Fida Mers Sultan	347	33,2	35,4
Ben M'Sik	415	33,9	36,0
Casablanca- Anfa	243	47,2	31,9
Moulay Rachid	911	38,8	38,9
Sidi Bernoussi	1 068	40,5	43,1
Total	4 481	38,3	38,6

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-2-2- Enseignement primaire privé

L'enseignement primaire privé prend de plus en plus la relève dans la préfecture de Casablanca. En 2015-2016, l'effectif des inscrits a atteint 148 754 élèves, soit 46,4% du total des inscrits dans les deux secteurs primaires de la préfecture contre 44,2% en 2013-2014.

Effectif des inscrits dans l'enseignement primaire privé par préfecture d'arrondissements

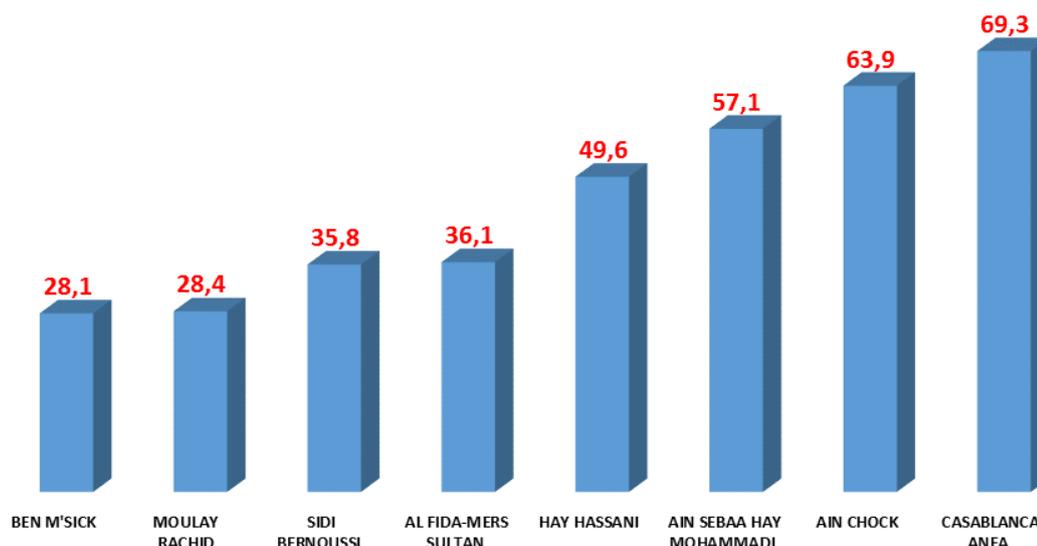
Année : 2015-2016

Préfecture d'arrondissements	Inscrits	Etablissements	Classes	Elèves /classe
Ain Chock	27 289	99	1 151	23,7
Hay Hassani	24 426	90	951	25,7
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	21 028	74	877	24,0
AL Fida Mers Sultan	6 521	25	259	25,2
Ben M'Sik	5 485	19	201	27,3
Casablanca- Anfa	25 914	98	1 094	23,7
Moulay Rachid	14 010	41	532	26,3
Sidi Bernoussi	24 081	74	965	25,0
Total	148 754	520	6 030	24,7

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

L'importance de l'enseignement primaire privé diffère d'une préfecture d'arrondissements à l'autre. Cet enseignement est plus dominant dans les préfectures d'arrondissements de Casablanca Anfa et Ain Chock avec respectivement 69,3% et 63,9%, alors que ce rapport est près de 28% dans les préfectures de Ben M'Sik et Moulay Rachid.

**Poids de l'enseignement primaire privé par préfecture
d'arrondissements (en %)
2015-2016**



Concernant le corps enseignant du secteur privé, environ 81,5% de ce corps sont des enseignantes.

**Effectifs des enseignants du secteur
privé par préfecture d'arrondissements**

Année : 2015-2016

Préfecture d'arrondissements	Enseignant	Elèves / Enseignant
Ain Chock	1 416	19,3
Hay Hassani	1 106	22,1
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	1 090	19,3
AL Fida Mers Sultan	286	22,8
Ben M'Sik	225	24,4
Casablanca- Anfa	1 284	20,2
Moulay Rachid	639	21,9
Sidi Bernoussi	1 028	23,4
Total	7 074	21,0

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-3- Enseignement secondaire collégial

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, l'infrastructure de l'enseignement secondaire collégial de la préfecture de Casablanca se compose de 398 collèges avec 4 427 classes, contre respectivement 373 et 4 722 en 2013-2014.

Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire collégial

Année : 2015-2016

Indicateur	Public	Privé	Total
Collèges	157	241	398
Inscrits	124 149	33 352	157 501
Dont filles	60 634	16 069	76 703
Encadreurs	4 349	3 783	8 132
Classes	3 085	1 342	4 427

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Le total des inscrits dans l'enseignement secondaire collégial dans le secteur public et privé s'élève à 157 501 élèves contre 166 049 en 2013-2014, accusant ainsi une régression de 5,1%. Par sexe, environ 48,7% sont des filles.

2-3-1- Enseignement secondaire collégial public

La préfecture de Casablanca dispose de 157 collèges publics. Quant au nombre d'inscrits, il se chiffre à 124 149; soit une baisse de 8,7% par rapport à 2013-2014.

La répartition spatiale des inscrits montre que 23,3% des élèves se concentrent à la préfecture d'arrondissements de Sidi Bernoussi, contre 7,7% au niveau de la préfecture de Casablanca Anfa.

Répartition des inscrits dans l'enseignement secondaire collégial public par préfecture d'arrondissements

Année : 2015-2016

préfecture d'arrondissements	Effectif	%
Ain Chock	12 710	10,2
Hay Hassani	18 440	14,9
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	13 244	10,7
AL Fida Mers Sultan	9 776	7,9
Ben M'Sik	11 349	9,1
Casablanca- Anfa	9 573	7,7
Moulay Rachid	20 178	16,3
Sidi Bernoussi	28 879	23,3
Total	124 149	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Par ailleurs, on compte en moyenne 29 élèves par enseignant et 40 par classe durant l'année scolaire 2015-2016.

2-3-2- Enseignement secondaire collégial privé

Le Secteur privé assure l'enseignement à 33 352 élèves en 2015-2016; soit 21,2% du total des inscrits dans la préfecture de Casablanca. Environ 48,1% sont des filles. Ce secteur a enregistré une variation positive de près de 10,7% par rapport à 2013-2014

En parallèle, près de 24,7% des inscrits dans le secteur privé se trouvent à la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock, contre 8,9% pour la préfecture d'arrondissements de Moulay Rachid et 1,1% pour la préfecture d'arrondissements de Ben M'Sik. Par ailleurs, il y a lieu de noter que la moyenne d'élèves par classe est de 25.

Les inscrits dans l'enseignement secondaire collégial privé par préfecture d'arrondissements

Année : 2015-2016

Préfecture d'arrondissements	Effectif	%
Ain Chock	8225	24,7
Hay Hassani	4617	13,8
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	5081	15,2
AL Fida Mers Sultan	710	2,1
Ben M'Sik	375	1,1
Casablanca Anfa	6625	19,9
Moulay Rachid	2961	8,9
Sidi Bernoussi	4337	13,0
Mechouar de Casablanca (commune)	421	1,3
Total	33352	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-4- Enseignement secondaire qualifiant

Au titre de l'année scolaire 2015-2016, le nombre d'inscrits à l'enseignement secondaire qualifiant dans la préfecture de Casablanca, s'est chiffré à 125 460 répartis entre 265 établissements publics et privés,

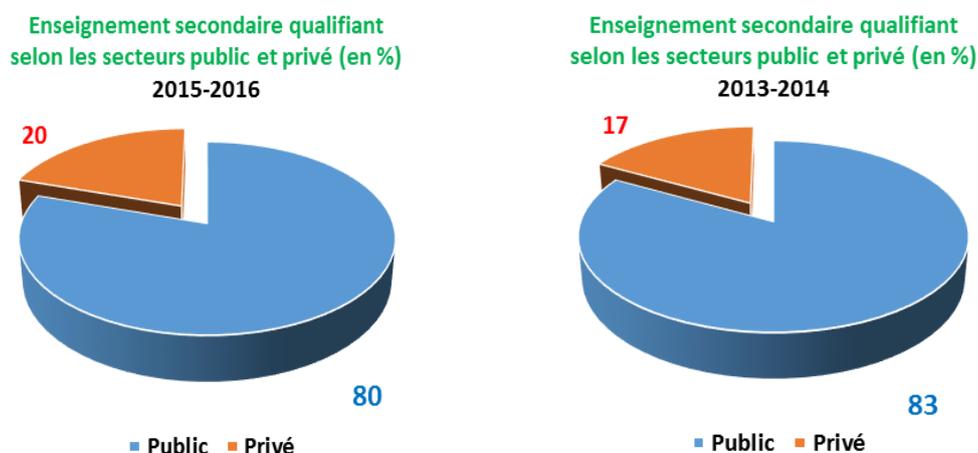
Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire qualifiant

Année 2015-2016

Indicateur	Public	Privé	Total
Collèges	102	163	265
Inscrits	100 696	24 764	125 460
Dont filles	52 662	11 815	64 477
Encadreurs	4 970	3 331	8 301
Salles	3 136	1 467	4 603
Classes	2 688	1 132	3 820

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

L'année scolaire 2015-2016 s'est caractérisée par une baisse de 4,5% par rapport à l'année 2013-2014. Il y a lieu de noter également, que ces inscrits représentent 53,9% du total des inscrits au niveau de la région de Casablanca-Settat.



2-4-1- Enseignement secondaire qualifiant public

La préfecture de Casablanca dispose de 102 lycées publics, composés de 3 136 salles et de 2 688 classes contre respectivement 97, 3 064 et 2 953 en 2013-2014.

Quant au nombre d'inscrits en 2015-2016, il s'élève à 100 696 contre 109 041 en 2013-2014, causant ainsi une régression de 7,7% par rapport à 2013-2014. Parmi les inscrits dans ce secteur, 52,3% sont de sexe féminin.

Par ailleurs, la répartition spatiale des inscrits montre que 22,3% des inscrits au secteur public se concentrent à la préfecture d'arrondissements de Sidi Bernoussi, contre 14,3% pour la préfecture d'arrondissement Hay Hassani et 9,0% pour la préfecture d'arrondissements de Casablanca Anfa.

Les inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant public de la préfecture

Année : 2015-2016		
Préfecture d'arrondissements	Effectif	%
Ain Chock	10 120	10,1
Hay Hassani	14 408	14,3
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	10 180	10,1
AL Fida Mers Sultan	8 448	8,4
Ben M'Sik	10 243	10,2
Casablanca- Anfa	9 112	9,0
Moulay Rachid	14 917	14,8
Sidi Bernoussi	22 412	22,3
Mechouar de Casablanca (commune)	856	0,9
Total	100 696	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-4-2- Enseignement secondaire qualifiant privé

Le Secteur privé est doté d'une infrastructure de 163 établissements qui assurent l'enseignement à 24 764 élèves en 2015-2016. Ce secteur a enregistré une variation positive de près de 10,6% par rapport à 2013-2015.

En parallèle, plus de la moitié de ces inscrits se concentrent dans deux préfectures : la préfecture d'arrondissement Ain Chock (25,2%), et la préfecture de Casablanca Anfa (25,1%).

Toutefois, près de 12,1% des inscrits se trouvent dans trois préfectures : les préfectures d'arrondissements de Moulay Rachid, Al Fida-Mers sultan et Ben M'Sik.

Répartition des inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant privé de la préfecture

Année : 2015-2016

Préfecture d'arrondissements	Effectif	%
Ain Chock	6 242	25,2
Hay Hassani	2 708	10,9
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	3 833	5,5
AL Fida Mers Sultan	1 113	4,5
Ben M'Sik	538	2,2
Casablanca- Anfa	6 224	25,1
Moulay Rachid	1 349	5,4
Sidi Bernoussi	2 599	10,5
MECHOUAR DE CASA	158	0,6
Total	24 764	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

2-5 - Enseignement supérieur public

2-5-1- Capacité d'accueil

En matière d'infrastructure, la préfecture de Casablanca dispose de 9 facultés et 10 écoles et instituts supérieurs en 2013.

Ces établissements supérieurs renferment 73 amphithéâtres, 706 salles générales, 74 salles d'informatique, 16 laboratoires de langues, et 177 laboratoires scientifiques.

Ces unités universitaires sont dotées de 19 bibliothèques, 27 salles de lecture et 7 internats d'une capacité de 3 837 lits.

Répartition des équipements de l'enseignement supérieur public selon l'établissement universitaire

Année 2013-2014

Etablissement	Effectifs	AMPH	Salles		Laboratoires		Bibliothèques
			Générales	Informatiques	Langues	Scientifiques	
Facultés	9	51	448	41	7	131	11
Ecoles et instituts supérieurs	10	22	258	33	9	46	8
Total	19	73	706	74	16	177	19

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2014

2-5-2 - Evolution des étudiants

2-5-2-1- Cycle normal

L'effectif des étudiants inscrits, dans les établissements universitaires de la préfecture en cycle normal, s'élève à 68 572 dont 54,2% sont des filles, au titre de l'année universitaire 2013-2014.

Les inscrits aux établissements universitaires en cycle normal

Etablissements	Ensemble	
	Total	Dont féminin
Facultés	60 834	34 284
Ecoles et instituts supérieurs	7 738	4 195
- Total	68 572	38 479

Source: Annuaire Statistique Régional du Grand Casablanca 2014

L'enseignement universitaire dans la préfecture est à dominance juridique, économique et sociale; près de 51,4% des étudiants universitaires optent pour ces disciplines. En revanche, les étudiants inscrits dans les facultés des sciences représentent 25,3%.

Les inscrits aux facultés en cycle normal

Facultés	Nombre	Inscrits	
		Inscrits	%
Facultés des lettres et sciences humaines	2	10 150	16,7
Facultés des sciences juridiques, économiques et sociales	2	31 262	51,4
Facultés des sciences	2	15 370	25,3
Facultés de médecine et médecine dentaire	2	4 052	6,6
Total	9	60 834	100

Source: Annuaire Statistique Régional du Grand Casablanca 2014

L'effectif des étudiants inscrits dans les établissements supérieurs du cycle normal, a augmenté de 73,9% entre 2010-2011 et 2013-2014.

2-5-2-2- Cycle doctorat national et doctorat d'Etat

Le nombre d'étudiants inscrits en doctorat et en 3^{ème} cycle, au titre de l'année 2013-2014, s'élève à 4 804 inscrits. Il y a lieu de préciser que 3,5% sont des étrangers.

Effectifs des étudiants du 3^{ème} cycle et du doctorat

Cycle	Année 2013-2014						
	Marocains			Etrangers		Ensemble	
	Total	Dont féminin		Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
3 ^o cycle	3 527	1 992		117	30	3 644	2 022
Doctorat national et doctorat d'Etat	1 110	461		50	5	1 160	466
Total	4 637	2 453		167	35	4 804	2 488

Source: Annuaire Statistique Régional du Grand Casablanca 2014

2-5-3- Le personnel enseignant

Le corps enseignant de l'enseignement supérieur public s'élève à 2 448, au cours de l'année universitaire 2013-2014, contre 2 157 en 2010-2011, marquant ainsi une augmentation de 13,5%.

Effectifs des enseignants selon les établissements universitaires publics

Etablissements	Année : 2013-2014					
	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
Facultés	1 481	530	7	1	1 488	531
Instituts et Ecoles	953	278	7	5	960	283
Total	2 434	808	14	6	448	814

Source: Annuaire Statistique du Grand Casablanca 2014

Par ailleurs, environ 33,3% du corps enseignant de l'enseignement supérieur public de la préfecture sont de sexe féminin et 0,8% sont des étrangers.

2-6- Enseignement supérieur privé

La préfecture de Casablanca se distingue par l'existence d'un effectif important d'établissements supérieurs privés spécialisés dans différents domaines : économie, commerce, gestion, informatique, finance et banque, télécommunication, management, technologie alimentaire, génie appliqué, agro-alimentaire, mathématiques supérieures et spéciales, sciences de l'ingénieur, électronique, publicité et optique.

Ces établissements privés assurent la formation de 14 025 étudiants inscrits en 2015-2016 dont 46% sont de sexe féminin. Ces étudiants sont encadrés par 2 431 enseignants.

Evolution des effectifs des étudiants et des enseignants de l'enseignement supérieur privé

Indicateurs	2011-2012			2013-2014			2015-2016		
	Préfecture	Maroc	%	Préfecture	Maroc	%	Préfecture	Maroc	%
Etudiants	15 699	36 434	43,1	14 141	34 462	41,0	14 025	38 528	36,4
Enseignants	1 907	4 838	39,4	1 883	4 887	38,5	2 431	6 078	40,0

Source: Annuaire Statistiques du Maroc

On note toutefois, que l'enseignement supérieur privé fait appel aux enseignants vacataires pour assurer la formation supérieure privée. En effet, près de 72,0% des formateurs sont des enseignants vacataires en 2015-2016.

Quant au nombre de étudiants étrangers, il est passé de 1 132 en 2009-2010 à 1 400 en 2013-2014, pour atteindre 2 474 en 2015-2016.

Evolution des effectifs des étudiants étrangers de l'enseignement supérieur privé

Indicateurs	2009-2010	2015-2016
Préfecture de Casablanca	1 132	2 474
Maroc	3 289	6 778
Part de Casablanca (en %)	34,4	36,5

Source: Annuaires Statistiques du Maroc

En 2015-2016, le nombre de lauréats des différents établissements privés de la préfecture se chiffre à 3 365 diplômés, soit 41,1% du privé au niveau national.

Evolution des étudiants diplômés de l'enseignement supérieur privé

Indicateurs	2009-2010	2015-2016
Préfecture de Casablanca	2 120	3 365
Maroc	4 400	8 186
Part de Casablanca (%)	48,2	41,1

Source: Annuaires Statistiques du Maroc

3 - FORMATION PROFESSIONNELLE

Le système de formation professionnelle, dans la préfecture de Casablanca, est marqué par la diversité de la formation, et la multiplicité des partenaires et des organes de coordination.

3-1- Infrastructure

Le secteur de la formation professionnelle, au niveau de la préfecture, disposait en 2016 de 74 établissements publics et 278 établissements privés, soit un total de 352 établissements.

Etablissements de formation professionnelle par secteur et préfecture d'arrondissements

Préfecture d'arrondissements	Année 2015-2016		
	Secteur		
	Public	Privé	Total
Ain Chock	7	16	23
Hay Hassani	7	20	27
Ain Sebaa Hay Mohammadi	17	27	44
Al Fida Mers Sultan	7	26	33
Ben M'Sick	3	17	20
Casablanca Anfa	9	136	145
Moulay Rachid	11	13	24
Sidi Bernoussi	12	23	35
Unité Mobile	1	-	1
Total	74	278	352

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-2- Effectifs en formation professionnelle

Le secteur public et le secteur privé ont formé près de 71 717¹ élèves stagiaires durant l'année 2015-2016.

Effectifs en formation dans le secteur public selon le niveau par préfecture d'arrondissements

Préfecture d'arrondissements	Année 2015-2016					
	Qualification	Spécialisation	Technicien	Tech spécialisé	Total	%
Ain Chock	528	2883	1814	3760	8985	15,7
Ain Sebaa Hay Mohammadi	2027	1416	6694	6175	16312	28,4
Al Fida Mers Sultan	493	611	1969	1875	4948	8,6
Ben M'Sick	64	153	24	2012	2253	3,9
Casablanca Anfa	882	144	2218	3566	6810	11,9
Hay Hassani	771	830	1402	2573	5576	9,7
Moulay Rachid	2229	838	2772	1808	7647	13,3
Sidi Bernoussi	1021	783	1810	1227	4841	8,4
Total	8015	7658	18703	22996	57372	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

¹ 1^{ère} année et 2^{ème} année

Le secteur public a formé à lui seul 57 372 élèves avec un taux de féminité de 31,75%. Plus du quart de cet effectif est concentré dans la préfecture d'arrondissements Ain Sebaa-Hay Mohammadi.

Quant au secteur privé, il a assuré l'encadrement au profit de 14 345 élèves dont plus de la moitié est concentrée dans la préfecture de Casablanca Anfa.

Effectifs en formation dans le secteur privé selon le niveau et par préfecture d'arrondissements

Année 2015-2016						
Préfecture d'arrondissements	Qualification	Spécialisation	Technicien	Tech spécialisé	Total	%
Ain chok	200	181	174	0	555	3,9
Ain Sebaa-Hay Mohammadi	181	73	747	590	1591	11,1
Ben M'Sick	105	217	221	92	635	4,4
Sidi Bernoussi	204	329	451	195	1179	8,2
Casablanca Anfa	792	334	4187	2803	8116	56,6
Al Fida Mers Sultan	248	135	587	237	1207	8,4
Hay Hassani	154	139	238	77	608	4,2
Moulay Rachid	33	162	130	129	454	3,2
Total	1917	1570	6735	4123	14345	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

Concernant la formation selon le niveau pour les deux secteurs, il est lieu de noter que le niveau « Technicien Spécialisé » occupe la première place avec 37,8%, suivi par les niveaux «Technicien» et «Qualification» avec respectivement 35,5% et 13,8%.

Effectifs en formation selon le niveau

Année 2015-2016				
Niveau	Public	Privé	Total	%
Qualification	8 015	1 917	9 932	13,8
Spécialisation	7 658	1 570	9 228	12,9
Technicien	18 703	6 735	25 438	35,5
Tech spécialisé	22 996	4 123	27 119	37,8
Total	57 372	14 345	71 717	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-3 - Evolution des effectifs en formation

L'effectif des stagiaires dans les deux secteurs public et privé a enregistré une hausse annuelle moyenne de 5,0% entre 2006 et 2016. Le niveau «Spécialisation» a progressé annuellement de 10,0% alors que celui de «Qualification» a reculé de 2,0% entre ces deux années.

Evolution des effectifs de la formation professionnelle selon le niveau

Niveau	2006-2007			2015-2016			Variation annuelle moyenne 2006-2016 (en %)	
	Total	Privé	%	Total	Privé	%	Total	Privé
Qualification	3 927	2 025	4,5	9 228	1 917	2,7	10	-1
Spécialisation	11 702	2 952	6,5	9 932	1 570	2,2	-2	-7
Technicien	16 056	8 104	17,8	25 438	6 735	9,4	5	-2
Tech spécialisé	13 733	3 694	8,1	27 119	4 123	5,7	8	1
Total	45 418	16 775	36,9	71 717	14 345	20	5	-2

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-4- Filières de formation

3-4-1- Secteur public

Au niveau du secteur public, la filière de formation liée à la mécanique, génie électrique et thermique occupe la première position avec 34,7% des inscrits en 2015-2016, suivie par la filière liée à l'administration, gestion et commerce, qui a accueilli 24,7% des élèves durant la même année.

Formation professionnelle publique Effectifs des élèves stagiaires selon la filière de formation

Filière	Année 2015-2016			
	Effectif			%
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	TOTAL	
Cuir	601	354	955	1,7
Administration Gestion et Commerce	8467	5703	14170	24,7
Agriculture	0	0	0	0,0
Agroalimentaire	706	328	1034	1,8
Artisanat	308	0	308	0,5
Audiovisuel	45	37	82	0,1
Bâtiment & Travaux Publics	3986	1176	5162	9,0
Coiffure Esthétique	153	27	180	0,3
Génie Electrique, Mécanique et Thermique	11909	8004	19913	34,7
Paramédicale et Santé	40	27	67	0,1
Pêche maritimes	65	72	137	0,2
Plasturgie	234	184	418	0,7
Service public	67	38	105	0,2
Technologie d'Info et de Communication	2878	1675	4553	7,9
Textile, Habillement et Cuir	639	315	954	1,7
Tourisme et Hôtellerie	2242	931	3173	5,5
Transport & Logistique	228	0	228	0,4
Autre	5 509	406	5915	10,3
Total	38095	19277	57372	100

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-4-2- Secteur privé

Au niveau du secteur privé, la filière de formation liée à l'administration, gestion et commerce occupe la première place avec 30,7% des inscrits en 2015-2016, suivie par la filière para médical et sante (23,9%).

Formation professionnelle privée Effectifs des élèves stagiaires selon le secteur de formation

Année 2015-2016

Secteur	Effectif			Total
	1ère Année	2ème année	3ème année	
Administration, gestion et commerce	2354	2118	116	4588
Assistance aux ménages	24	0	0	24
Audio-visuel et communication	310	284	22	616
bâtiment et travaux publics	74	99	36	209
Coiffure et esthétique	2228	188	0	2416
Génie électrique, mécanique et thermique	234	168	0	402
Para médical et sante	1897	1329	340	3566
Technologie d'info et de communication	391	370	31	792
Textile, habillement et cuir	489	297	47	833
Tourisme et hôtellerie	640	489	2	1131
Transports	158	185	1	344
Autres	11	8	0	19
Total	8810	5535	595	14940

Source: Annuaire Statistique Régional de Casablanca Settat 2016

3-5- Lauréats des établissements de formation

L'effectif des lauréats de la formation professionnelle a atteint 24 076 diplômés en 2015/2016 contre 18 626 en 2006-2007, soit une hausse annuelle moyenne de 2,9%.

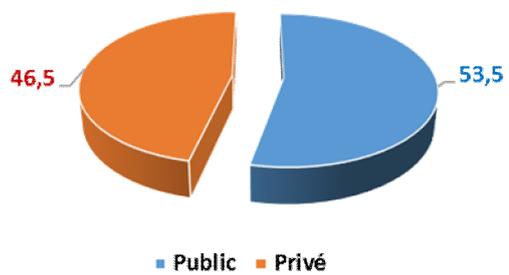
Formation professionnelle privée Effectifs des élèves stagiaires selon le secteur de formation

Niveau	2006-2007			2015-2016		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Spécialisation	1024	1583	2607	1249	1132	2381
Qualification	3715	2038	5753	3458	1350	4808
Technicien	2324	3600	5924	5249	2936	8185
Tech spécialisé	2894	1448	4342	7269	1433	8702
Total	9957	8669	18626	17225	6851	24076

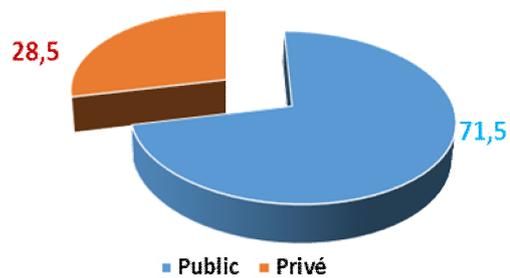
Source: Annuaire Statistique Régional du Grand Casablanca 2008 et Annuaire Statistique Régional du Casablanca Settat 2016

Le secteur public a enregistré une hausse annuelle moyenne de 6,3% entre les deux mêmes années contre une baisse de 2,6% pour le secteur privé.

Lauréats des établissements de formation
par secteur (%)
2006-2007



Lauréats des établissements de formation
par secteur (%)
2015-2016



4- SANTE

La santé d'une population constitue une préoccupation fondamentale dans toute société. Le niveau et la qualité dépendent, dans une large mesure, des infrastructures et de l'encadrement médical et paramédical mis en œuvre.

Dans ce cadre, la régionalisation du système de santé marocain fournit l'occasion d'améliorer le financement de la santé, la gestion des ressources humaines, l'accès aux soins, l'organisation des services et le fonctionnement du système dans son ensemble.

4-1- Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire dans la préfecture est composée des établissements hospitaliers et autres pour les soins de bases. En termes d'infrastructures de santé publique, la préfecture dispose de 9 hôpitaux et 104 centres de santé.

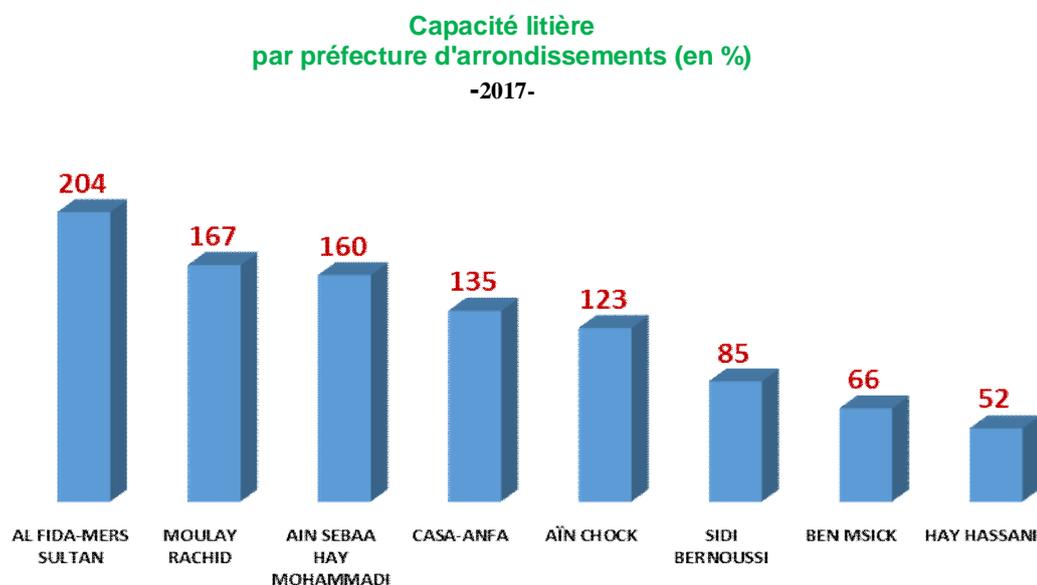
La préfecture bénéficie également des services du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd (CHU).

De même, cette préfecture est caractérisée davantage par l'existence d'un effectif important et diversifié des polycliniques et des cliniques privées.

4-2- Capacité litière du secteur public¹

Les établissements hospitaliers publics de la préfecture, hormis le CHU Ibn Rochd, comptent 992 lits en 2017; soit 40,1% de la capacité litière de la région.

La répartition en 2017, de cette capacité litière intra préfecture de Casablanca, montre que 20,6% se concentrent sur le territoire de la préfecture d'arrondissements d'Al Fida-Mers Sultan, contre 16,8% à la préfecture d'arrondissements de Moulay Rachid et 5,2% à la préfecture d'arrondissement de Hay Hassani.



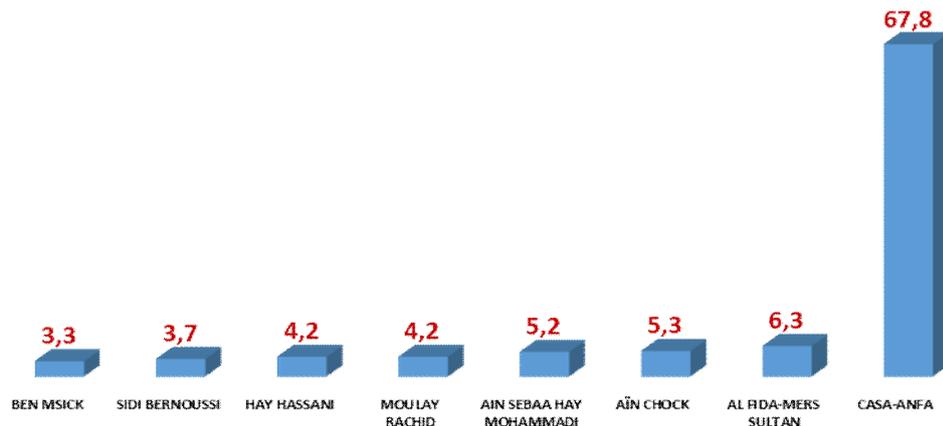
¹ Source : Santé en chiffres 2017- Observatoire Régional de la santé de Casablanca Settat

4-3- Personnel médical du secteur public¹

En 2017, 1 986 médecins exercent leurs activités dans le CHU Ibn Rochd et les différents établissements de soins de la préfecture. Il s'agit de 324 médecins généralistes et 1 662 médecins spécialistes.

La répartition, intra préfecture de Casablanca, montre que la préfecture d'arrondissements Casablanca Anfa concentre près de 67,8% de ce personnel médical, contre seulement 3,3% pour la préfecture d'arrondissements de Ben M'Sick.

Répartition du personnel médical du secteur public par préfecture d'arrondissements -2017-



4-4- Personnel médical du secteur privé¹

Le Personnel médical du secteur privé est fortement développé dans la préfecture de Casablanca avec 3 551 médecins en 2017; soit 79,4% de l'effectif des médecins de la région de Casablanca Settat. Ces médecins sont répartis entre 1 023 médecins généralistes et 2 528 médecins spécialistes en 2017.

Répartition du personnel médical du secteur privé par préfecture d'arrondissements -2017-

Spécialité	Ain chok	Ain Sebaa-Hay Mohammadi	Al Fida Mers Sultan	Ben M'Sick	Casablanca Anfa	Hay Hassani	Moulay Rachid	Sidi Bernoussi	Total
Médecine générale	99	100	103	91	256	183	76	115	1 023
Medicine spécialiste	175	157	141	75	1500	262	98	120	2 528
Total	274	257	244	166	1 756	445	174	235	3 551

Source: Santé en chiffres 2017- Observatoire Régional de la santé de Casablanca Settat

¹ Source : Santé en chiffres 2017- Observatoire Régional de la santé de Casablanca Settat

La répartition, intra préfecture de Casablanca, révèle que 49,5% des médecins privés exercent leurs activités au niveau de la préfecture d'arrondissements de Casablanca Anfa.

4-5- Personnel paramédical du secteur public¹

L'effectif du personnel paramédical dans la préfecture de Casablanca se chiffre à 381 en 2017, hormis le CHU Ibn Rochd, soit 40,8% de l'ensemble du personnel paramédical de la région.

Toutefois, la répartition de ce personnel paramédical par spécialité, montre que 31,0% sont des infirmiers polyvalents.

4-6- Chirurgiens-dentistes¹

L'effectif des chirurgiens-dentistes du secteur public se chiffre à 164 en 2017; soit 84,1% du total ces chirurgiens-dentistes recensés au niveau régional.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que la quasi-totalité des chirurgiens-dentistes, recensés en 2013, relève du secteur privé avec 97,4%².

4-7- Pharmaciens

En 2017, le nombre de pharmaciens du secteur public, exerçant leurs activités au niveau de la préfecture de Casablanca, se stabilise à 24¹; représentant ainsi près de 61,5% des pharmaciens publics de la région.

En parallèle, la population casablancaise bénéficie également des services des pharmaciens du secteur privé bien développé avec 1 112² pharmaciens recensés en 2013.

¹ Source : Santé en chiffres 2017- Observatoire Régional de la santé de Casablanca Settat

² Source : Annuaire Statistique Régional du Grand Casablanca 2014

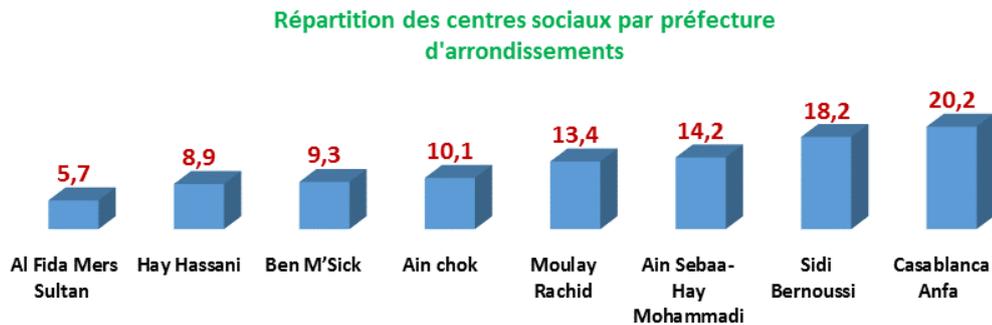
5-ENTRAIDE NATIONALE

5-1 - Infrastructure

Le secteur de l'entraide nationale dispose d'une infrastructure diversifiée dans la préfecture de Casablanca. Il s'agit de 247 centres sociaux actifs en 2016, englobant notamment les établissements suivants :

- ↪ Centres d'éducation et de formation;
- ↪ Etablissements d'assistance sociale;
- ↪ Centres de formation par apprentissage;
- ↪ Etablissements de protection sociale;
- ↪ Centres des personnes en situation d'handicap;
- ↪ Espace d'alphabétisation;
- ↪ Jardins d'enfants;
- ↪ Centre de Dar al Mouwaten.

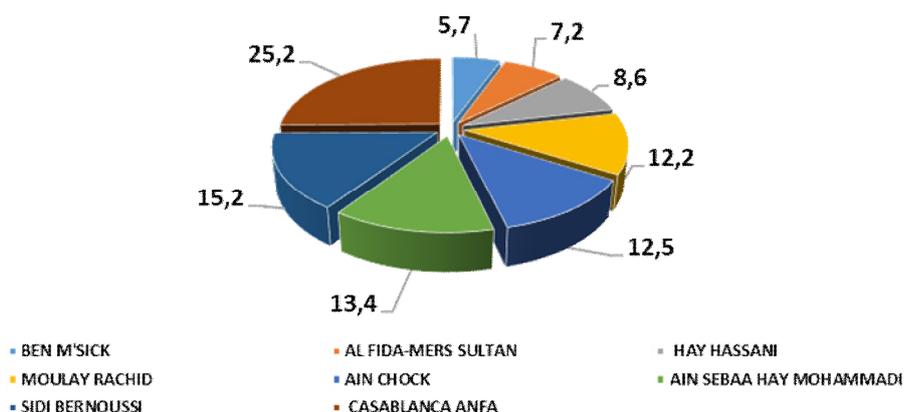
La répartition intra préfecture des centres sociaux montre que 20,2% de ces centres se concentrent dans la préfecture d'arrondissements de Casablanca Anfa contre 5,7% seulement au niveau de la préfecture d'arrondissements Al Fida Mers Sultan.



5-2-Activités des centres sociaux

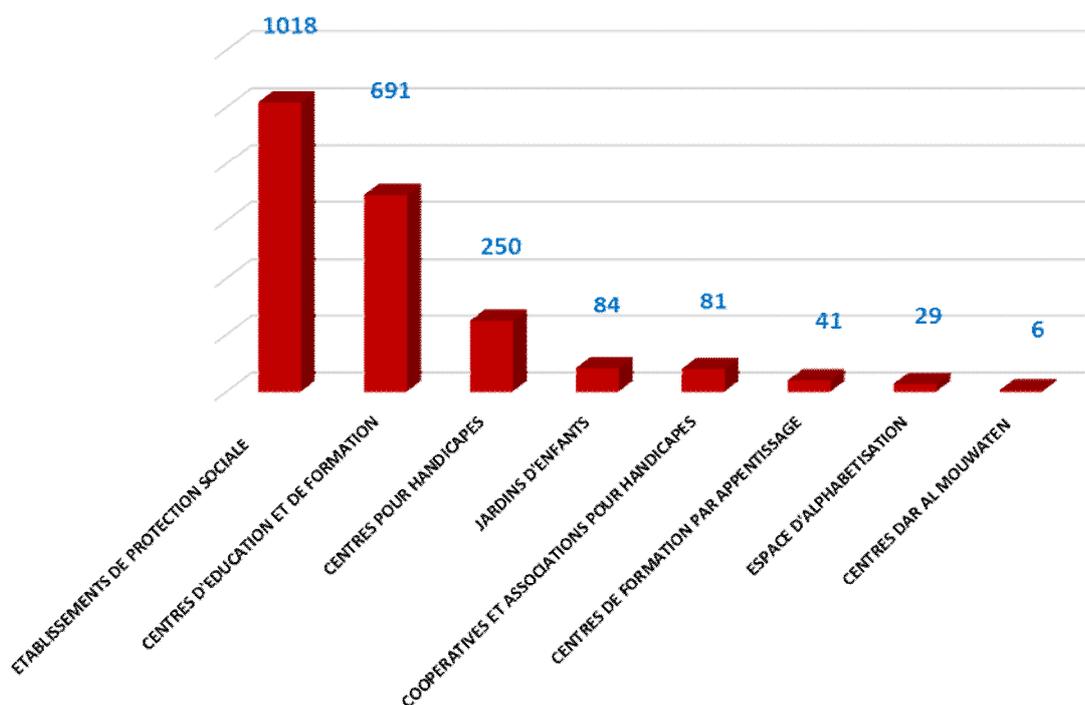
Le nombre de bénéficiaires des centres sociaux a atteint 21 298 en 2016. Le graphique ci-dessous retrace la structure de ces bénéficiaires par préfecture d'arrondissements.

Répartition des bénéficiaires par préfecture d'arrondissements (en %)



La répartition des bénéficiaires selon la catégorie visée en 2016, montre que la discipline «Education et formation» occupe la première place avec 11 803 bénéficiaires (55,4%).

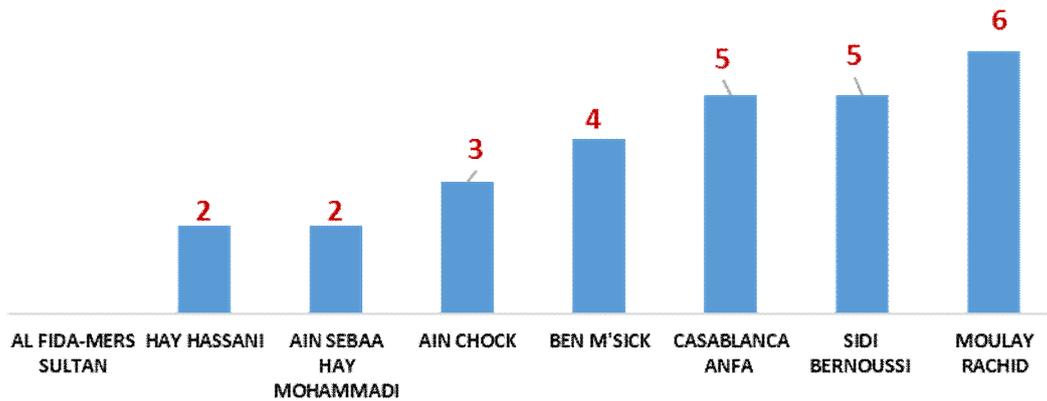
Répartition des bénéficiaires par établissement



5-3- Activités en faveur de l'enfance

La préfecture de Casablanca est dotée en 2016 de 27 jardins d'enfants destinés aux enfants en situation difficile, issus des couches défavorisées. En parallèle, environ 1 497 enfants ont bénéficié des services de ces jardins.

Répartition des jardins d'enfants par préfecture d'arrondissements



5-4- ũuvres sociales

5-4-1- Centres d'orientation et d'assistance des personnes en situation d'handicap

Les activités des centres destinées aux personnes en situation d'handicap, s'articulent autour des axes suivants :

- Écoute, réception et orientation;
- Accompagnement sociale;
- Fournir des instruments de remplacement;
- Recevoir des demandes de personnes souhaitant à réaliser des projets générateurs de revenus.

Au cours de l'année 2016, près de 1 381 personnes en situation d'handicap ont bénéficié des services des 14 centres d'orientation et d'assistance des personnes en situation d'handicap.

5-4-2- Centres de formation par apprentissage

Il s'agit de la formation des jeunes déscolarisés, issus des familles défavorisées, dans des métiers de réparation d'automobile, de coiffure, d'électricité, de bâtiment, de menuiserie d'aluminium, d'informatique etc. En 2016, près de 439 jeunes ont bénéficié de cette formation.

Centres de formation par apprentissage par préfecture d'arrondissements

Préfecture d'arrondissements	Nombre de centres	Année 2016	
		Nombre de bénéficiaires	Nombre d'encadreurs
Hay Hassani	1	26	2
Ain Sebaa-Hay Mohammadi	3	36	8
Al Fida Mers Sultan	0	0	0
Ben M'Sick	0	0	0
Casablanca Anfa	1	47	5
Moulay Rachid	2	131	9
Sidi Bernoussi	2	36	6
Total	11	439	41

Source: Annuaire Statistique Régional du Casablanca Settat 2016

5-4-3- Centre de Dar al Mouwaten

Il s'agit d'un centre socioculturel, ouvert à tous les citoyens (hommes, femmes et enfants) avec une formation gratuite, localisé au niveau de l'arrondissement de Sidi Moumen. En 2016, environ 285 personnes ont bénéficié des services de ce centre.

6- JEUNESSE ET SPORT

Les activités sportives font partie intégrante des composantes essentielles du développement humain, et contribuent de ce fait à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Consciente de cette importance et à l'instar de toutes les villes du Royaume, la ville de Casablanca offre à ses habitants un certain nombre d'établissements et d'équipements inhérents aux activités sportives.

6-1 - Activités en faveur de la jeunesse

➤ Les maisons des jeunes

La préfecture de Casablanca dispose de 41 maisons des jeunes en 2012. Environ 518 722 jeunes ont bénéficié des différentes activités de rayonnement et normales de ces maisons, soit près de 10,3% du total national.

Répartition des maisons des jeunes par préfecture d'arrondissements

Année 2012

Préfecture d'arrondissements	Nombre d'établissements	Bénéficiaires		
		activités normales	Activités de rayonnement	Total
Ain Chock et Hay Hassani	13	61002	37002	98004
Ain Sebaa Hay Mohammadi	3	39866	37665	77531
Al Fida Mers Sultan	2	43252	39252	82504
Ben M'Sik Moulay Rachid	10	59136	34736	93872
Casablanca Anfa	5	27696	23697	51393
Sidi Bernoussi	8	71709	43709	115418
Total	41	302661	216061	518722

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2013

6-2 - Activités en faveur de l'enfance

➤ Les jardins d'enfants

En 2014, sur 314 jardins d'enfants au niveau national, 21 sont localisés dans la préfecture de Casablanca et encadrés par 10 jardinières d'enfants. Environ 6 892 enfants ont bénéficié des services de ces jardins notamment en activités de rayonnement.

➤ Les colonies de vacances

Les colonies de vacances, organisées en 2012, ont accueilli 26 503 enfants de la préfecture, contre 30 261 en 2009.

**Participants aux colonies de vacances
Par préfecture d'arrondissements**

Préfecture d'arrondissements	2009	2012
Ain Chock et Hay Hassani	5 534	3 688
Ain Sebaa Hay Mohammadi	6 201	3 551
Al Fida Mers Sultan	1 944	1 759
Ben M'Sik Moulay Rachid	3 600	2 498
Casablanca Anfa	10 681	14 171
Sidi Bemoussi	2 301	836
Total	30 261	26 503

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2013.

6-3 - Activités en faveur de la femme

La région disposait de 7 foyers féminins en 2014, relevant du ministère de la jeunesse et du sport, contre 314 au niveau national. Par ailleurs, 12 849 personnes ont bénéficié des activités de rayonnement, des unités mobiles d'alphabétisation et de formation ainsi que des activités liées à l'initiation professionnelle, coopératives et micro-projet. Ces foyers sont encadrés par 49 personnes.

**Répartition des bénéficiaires des foyers féminins
Par préfectures d'arrondissements**

Année 2014

Préfecture d'arrondissements	Nombre d'établissements	jardinières d'enfants	Bénéficiaires		Total
			activités de rayonnement	activités normales	
Ain Chock et Hay Hassani	5	18	800	132	932
Ain Sebaa Hay Mohammadi	-	6	760	-	760
Al Fida Mers Sultan	-	3	2 486	94	2 580
Ben M'Sik Moulay Rachid	1	18	3 610	252	3 862
Casablanca Anfa	1	3	1 696	229	1 925
Sidi Bemoussi	-	1	2 715	75	2 790
Total	7	49	12 067	782	12 849

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2016.

7- HABITAT

Le secteur de l'habitat se situe au centre des priorités des pouvoirs publics. Ce secteur connaît un déséquilibre entre l'offre et la demande en logements.

7-1- Situation de l'habitat

La préfecture de Casablanca est exclusivement urbaine, conséquence notamment de l'explosion démographique et de la migration.

Il est à rappeler que plusieurs actions législatives et organisationnelles ont été mises en place visant particulièrement la résorption des bidonvilles et la lutte contre l'habitat clandestin.

Il y a lieu également de noter le lancement du programme national des logements sociaux en 1994. Ce projet favorise l'accès des ménages à faible revenu à la propriété privée.

7-1-1- Parc logement

Le parc logement urbain de la préfecture de Casablanca est estimé à 924 322¹ logements tout usage confondu en 2012; soit 15,9% du parc National. L'usage de logement au niveau de la préfecture de Casablanca est essentiellement occupé à titre de résidence principale avec 84,4%, contre 4,7% à titre de résidence secondaire et 3,8% à usage professionnel. Quant à la portion des logements vacants, il est estimé à 5,8%.

Structure du parc logement selon l'usage de logement (en%)

	Usage du logement				
	Principal	Secondaire	Vacant	Professionnel	Touristique
Préfecture de Casablanca	84,4	4,7	5,8	3,8	1,2
National	79,3	6,2	8,9	3,4	2,2

Source: Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville: Enquête logement 2012

7-2- Conditions d'habitat

7-2-1- Type de logement

La répartition des ménages selon le type de logement occupé reflète le tissu architectural de la ville de Casablanca.

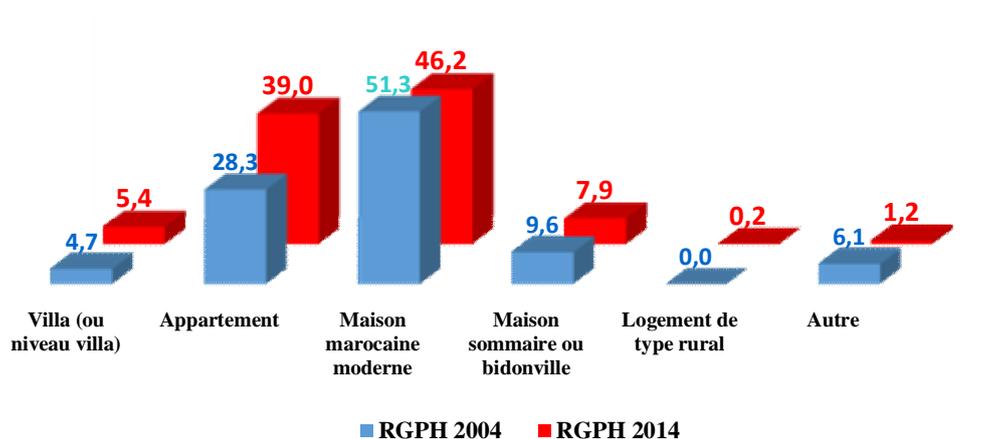
La préfecture de Casablanca se caractérise actuellement par une tendance de plus en plus vers l'habitat collectif moderne, tendance confirmée par les résultats du RGPH 2014.

Dans ce cadre, le nombre d'appartements est en nette progression, puisque 39,0% des ménages habitent un appartement en 2014 contre 28,3% en 2004.

En parallèle, l'habitat de type marocain reste majoritaire avec 46,2% contre 5,4% de type villa.

¹ Enquête logement 2012, Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville-2015

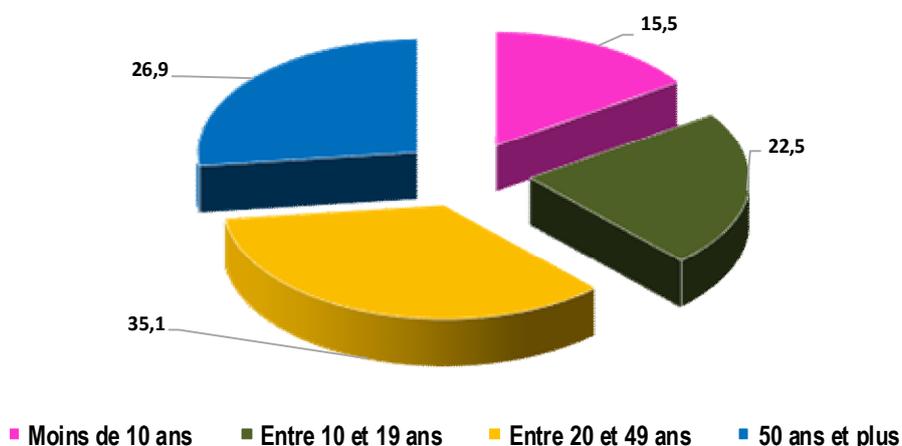
Répartition des ménages selon le type de logement (en %)



Cependant, environ 7,9% des ménages casablancais vivent dans un logement sommaire, avec également l'existence de l'habitat clandestin aux zones périphériques de la préfecture.

A cela s'ajoute le problème de l'habitat vétuste qui représente une part non négligeable. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, a mis cette question en relief à travers l'ancienneté du parc logement dont l'âge se répartit comme suit :

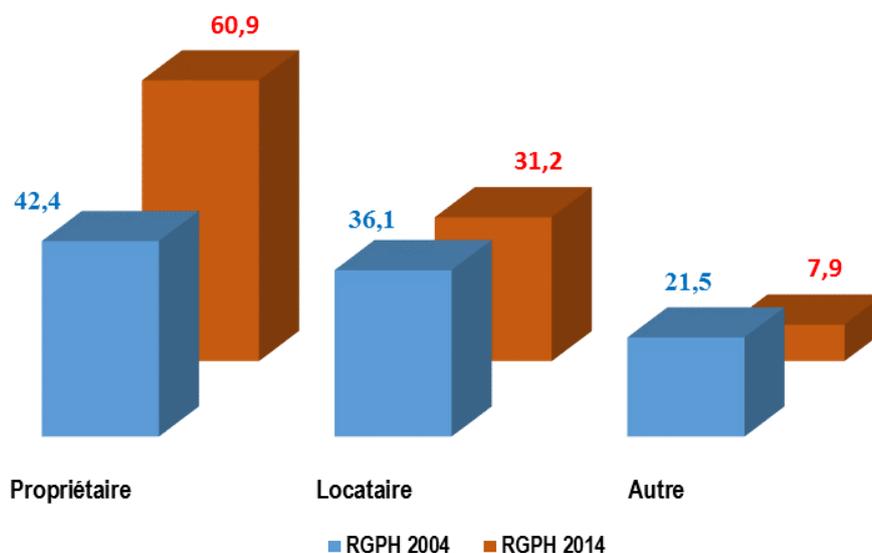
Ancienneté du logement selon le RGPH 2014 (en %)



7-2-2- Statut d'occupation des logements

Selon le statut d'occupation des logements, les résultats du RGPH 2014 ont montré une préférence des ménages à l'accès à la propriété avec 60,9% contre 42,4 % dix ans auparavant. Le régime locataire est en perte de vitesse même s'il concerne encore le tiers des ménages, faute de moyens financiers pour accéder à la propriété. Les ménages locataires sont passés de 36,1% en 2004 à 31,2% en 2014.

Evolution du statut d'occupation des logements (en %)



7-2-3- Equipements de base des logements

Depuis 2004, des améliorations notables ont été enregistrées au niveau des équipements de base des logements.

La proportion des ménages de la préfecture de Casablanca disposant d'eau courante est élevée à 93,5% en 2014 contre 87,0% en 2004. De même, 96,9% de ces ménages bénéficiaient de l'électricité contre 95,9% en 2004.

Répartition des ménages selon les équipements de base des logements (en %)

Equipements de base	RGPH	
	2004	2014
Cuisine	78,4	90,4
W C	97,1	99,4
Bain	46,2	59,8
Electricité	95,9	96,9
Eau courante	87,0	93,5

Source: R.G.P.H 2004 et 2014

En ce qui concerne le réseau d'assainissement, près de 96,2% des ménages sont raccordés au réseau public et 3,1% des ménages évacuent leurs eaux usées dans des fosses septiques en 2014.

7-2-4- Moyens d'information et de communication

Dans ce cadre, il est utile de faire remarquer que 97,6% des ménages casablancais sont équipés par la télévision, 91,9% par une parabole satellitaire et 34,6% par l'internet.

En parallèle, le téléphone fixe continue à céder la place au téléphone mobile avec des proportions respectives de 25,8% et 97,5%

Répartition des ménages selon les moyens d'information et de communication (en %)

Moyens d'information et de communication	RGPH	
	2004	2014
Télévision	92,6	97,6
Téléphone portable	77,8	97,5
Téléphone fixe	33,0	25,8
Parabole	51,3	91,9

Source: R.G.P.H 2004 et 2014

7-3- Activité de construction

7-3-1- Autorisations de construire

Depuis 2010, l'évolution des autorisations de construire, au niveau de la préfecture de Casablanca, a pris une allure ascendante, exceptionnellement, l'année 2015 qui a enregistré une baisse de 215 autorisations par rapport à 2014.

Evolution de nombre des autorisations de construire et du nombre de logements

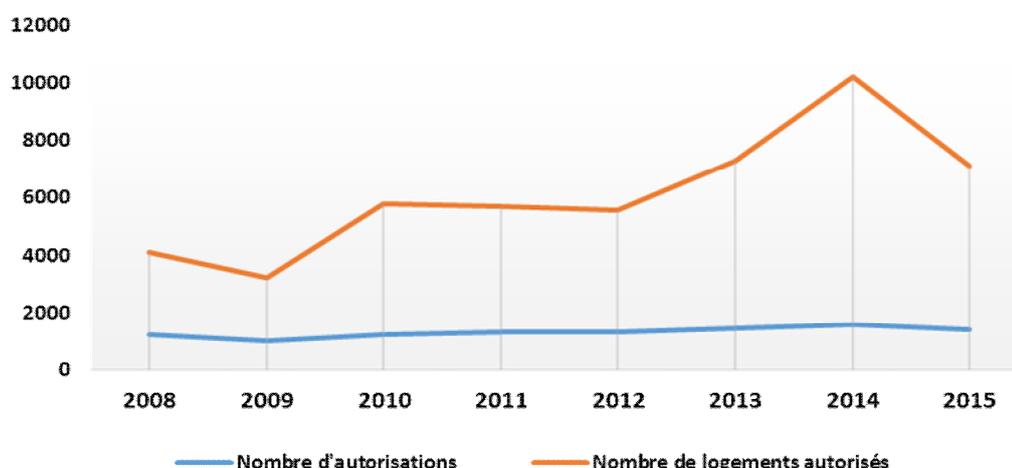
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'autorisations	1 255	1 018	1 227	1 315	1 323	1 452	1 607	1 392
Nombre de logements autorisés	2 848	2 196	4 589	4 377	4 243	5 846	8 631	5 750

Source: Annuaire Statistiques du Maroc de 2009 à 2016

7-3-2- Logements autorisés

Le nombre de logements autorisés, au niveau de la préfecture de Casablanca, est passé de 2 848 en 2008 à 8 631 en 2014 pour se stabiliser à 5 750 logements en 2015, enregistrant ainsi une baisse de 33,4% par rapport à 2014.

Evolution de nombre des autorisations de construire et du nombre de logements



Le nombre moyen de logements prévus d'être construits par une autorisation est passé de 2,3 en 2008 à 4,1 en 2015.

Quant au nombre moyen d'étages par construction, il varie entre 2,9 et 4,3 entre les années 2008 et 2015.

Evolution du nombre moyen de logements et d'étages par autorisation

Années	Nombre moyen de Logements par autorisation	Surface des planchers (en m2)	Nombre moyen d'étages
2008	2,3	655 638	2,9
2009	2,2	515 537	4,3
2010	3,7	958 422	3,6
2011	3,3	1 039 091	4,2
2012	3,2	901 593	3,8
2013	4,0	873 218	4,1
2014	5,4	1 782 732	3,3
2015	4,1	890 837	2,9

Source: Annuaire Statistiques du Maroc de 2009 à 2016

7-4- Le foncier

7-4-1- Immatriculation foncière

En matière des titres fonciers établis, suite aux immatriculations par Conservation Foncière en milieu urbain, leur effectif s'élève à 1 510 unités en 2015 contre 423 en 2013 sur des superficies respectivement de 16 566 et 564 hectares (Ha).

Evolution des titres fonciers établis suite aux immatriculations par Conservation Foncière

			En Ha		
Nombre			Superficie		
<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>
423	383	1 510	564	466	16 566

Source: Annuaire Statistiques du Maroc 2016

Concernant les titres fonciers établis suite au morcellement par Conservation Foncier en milieu urbain, 41 524 titres ont été réalisés en 2015 pour une superficie de 703 Ha.

Evolution des titres fonciers établis suite au morcellement par Conservation Foncière

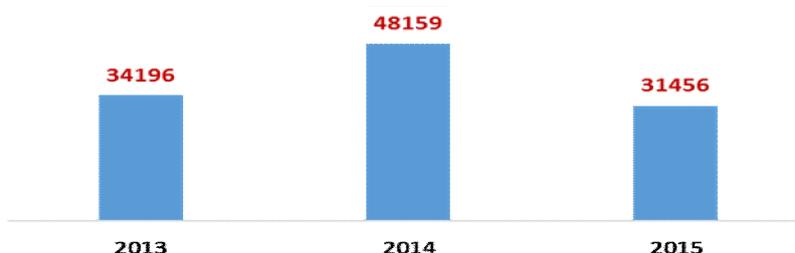
			En Ha		
Nombre			Superficie		
<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>
43 958	41 585	41 524	1 298	1 017	703

Source: Annuaire Statistiques du Maroc 2016

Par ailleurs, 45 399 hypothèques sont inscrites par Conservation Foncière de Casablanca en 2015 contre 36 619 en 2013, pour des valeurs respectivement de près de 76 654 et 20 180 millions de dirhams (Dhs).

Par ailleurs, le nombre de plans cadastraux établis par Service du Cadastre de la préfecture se chiffre à 31 456 en 2015 contre 48 159 en 2014.

Evolution des plans des cadastres établis par Conservation Foncière



7-4-2- Recettes foncières

Il s'agit de l'ensemble des droits perçus par la Conservation Foncière suite aux opérations de matriculation foncière, de registre et de délivrance de certificats de propriété, etc. Au niveau de la préfecture de Casablanca, les recettes réalisées par Conservation Foncière, ont atteint plus de 1 105 millions de dirhams en 2015 contre 513 millions de dirhams en 2006.

Evolution des recettes réalisées par Conservation Foncière

En Milliers de DH				
2006	2 010	2013	2 014	2 015
513 438	680 022	1 185 035	1 191 763	1 105 064

Source: Annuaire Statistiques du Maroc

TABLE DES MATIERES	PAGE
PREAMBULE	3
Introduction	5
Bref historique	8
PARTIE I ó MILIEU NATUREL ET HUMAIN	11
1- Milieu naturel	13
1 - 1 - Situation géographique	13
1 - 2 - Superficie	13
1 - 3 - Topographie et relief	13
1 - 4 - Climat	13
2- Découpage administratif	15
3 - Milieu humain	16
3 - 1 - Population et ménages	16
3 - 1 - 1 - Population	16
3 - 1 - 2 - Ménages	16
3 - 1 - 3 - Distribution spatiale de la population	17
3 - 1 - 4 - Evolution de la population des préfectures d'arrondissements	18
3 - 1 - 5 - Perspectives démographiques	18
3 - 2 - Caractéristiques démographiques	19
3 - 2 - 1 - Population par sexe et par âge	19
3 - 2 - 2 - Etat matrimonial et nuptialité	20
3 - 2 - 3 - Fécondité	20
3 - 3 - Caractéristiques socio-économiques de la population	21
3 - 3 - 1 - Analphabétisme	21
3 - 3 - 2 - Langues lues et écrites	21
3 - 3 - 3 - Scolarisation des enfants	22
3 - 3 - 4 - Niveau d'instruction de la population	22
3 - 3 - 5 - Activité, emploi et chômage	23
3 - 4 - Niveau de vie	26
3 - 4 - 1 - Indice des prix à la consommation (IPC)	26
3 - 4 - 2 - Indicateurs de pauvreté	28
PARTIE II - SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	31
1 - Industrie	33
- Poids de l'industrie de la région dans l'industrie nationale	33
2 - Tourisme	34
2 - 1 - Capacité hôtelière	34
2 - 2 - Fréquentation des établissements classés	35
2 - 3 - Nuitées touristiques	35
2 - 4 - Autres potentialités touristiques	35
3 - Activités maritimes	36
4 - Aéroport Mohamed V	36
5 - Secteur financier	37
5 - 1 - Banques commerciales	37
5 - 2 - Sociétés d'assurances	39

TABLE DES MATIERES	PAGE
6 ó Artisanat	39
6 - 1 - Organisation du secteur de l'artisanat	39
6 - 2 - Production et emploi	40
6 - 3 - Exportation des produits artisanaux	42
PARTIE III ó INFRASTRUCTURES DE BASE ET ENVIRONNEMENT	43
1 ó Electricité	45
1 - 1 - Raccordement des ménages au réseau électrique	45
1 - 2 - Production d'énergie électrique	45
1 - 3 - Consommation d'énergie électrique	45
1 - 4 ó Nombre d'abonnés	46
2 - Eau potable	47
2 - 1 - Alimentation en eau potable	47
2 - 2 - Raccordement des logements à l'eau potable	47
2 - 3 - Consommation en eau potable	48
2 - 4 - Nombre d'abonnés	48
3 ó Assainissement	50
3 - 1 - Assainissement liquide	50
3 - 1 - 1 - Raccordement des ménages au réseau d'assainissement	50
3 - 2 - Assainissement solide	51
3 - 2 - 1 - Les déchets ménagers	51
3 - 2 - 2 - Les déchets hospitaliers	51
3 - 2 - 3 - Les déchets industriels	51
4 - Transport	53
4 - 1 - Transport maritime	53
4 - 1 - 1 - Infrastructure portuaire	53
4 - 1 - 2 - Transport maritime	53
4 - 1 - 3 - Pêche maritime	54
4 - 2 - Infrastructure ferroviaire	54
4 - 3 - Transport urbain	54
4 - 3 - 1 - Bref historique	54
4 - 3 - 2 - Modes de déplacements	55
4 - 3 - 3 - Parc automobile	56
4 - 3 - 4 - Accidents de la circulation	56
5 ó Environnement	57
5 - 1 ó Urbanisation	57
5 - 2 ó Forêts	57
5 - 3 - Rejets domestiques et industriels	57
5 - 4 - Pollution de l'air	58
5 - 5 - Déchets solides	58
PARTIE IV ó SECTEURS SOCIAUX	59
1 - Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)	61
1 - 1 - Composantes et dimensions de l'INDH	61
1 - 2 - Réalisations : 2005-2015	62

TABLE DES MATIERES	PAGE
2 - Education Nationale	64
2 - 1 - Enseignement préscolaire	64
2 - 2 - Enseignement primaire	66
2 - 3 - Enseignement secondaire collégial	69
2 - 4 - Enseignement secondaire qualifiant	71
2 - 5 - Enseignement supérieur public	73
2 - 6 - Enseignement supérieur privé	75
3 - Formation professionnelle	77
3 - 1 - Infrastructure	77
3 - 2 - Effectifs en formation professionnelle	77
3 - 3 - Evolution des effectifs en formation	78
3 - 4 - Filières de formation	79
3 - 5 - Lauréats des établissements de formation	80
4 ó Santé	82
4 - 1 - Infrastructure sanitaire	82
4 - 2 - Capacité litière du secteur public	82
4 - 3 - Personnel médical du secteur public	83
4 - 4 - Personnel médical du secteur privé	83
4 - 5 - Personnel paramédical du secteur public	84
4 - 6 - Chirurgiens-dentistes	84
4 - 7 - Pharmaciens	84
5 - Entraide Nationale	85
5 - 1 ó Infrastructure	85
5 - 2 - Activités des centres sociaux	85
5 - 3 - Activités en faveur de l'enfance	86
5 - 4 - ŕuvres sociales	87
6 - Jeunesse et sport	89
6 - 1 - Activités en faveur de la jeunesse	89
6 - 2 - Activités en faveur de l'enfance	89
6 - 3 - Activités en faveur de la femme	90
7 ó Habitat	91
7 - 1 - Situation de l'habitat	91
7 - 1 - 1 - Parc logement	91
7 - 2 - Conditions d'habitat	91
7 - 2 - 1 - Type de logement	91
7 - 2 - 2 - Statut d'occupation des logements	92
7 - 2 - 3 - Equipements de base des logements	93
7 - 2 - 4 - Moyens d'information et de communication	93
7 - 3 - Activités de construction	94
7 - 3 - 1 - Autorisations de construire	94
7 - 3 - 2 - Logements autorisés	94
7 - 4 - Le foncier	95
7 - 4 - 1 - Immatriculation foncière	95
7 - 4 - 2 - Recettes foncières	96

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA-SETTAT

Bd Al Mouqawama, angle rue oum rabiâ, Casablanca

Tél. : 05 22 26 21 54 - fax: 05 22 26 39 31

Email : casablancahcp@gmail.com

web : www.hcp.ma/reg-casablanca